



COMMUNAUTÉ
DE L'AGGLOMÉRATION
CREILLOISE

Une agglomération forte pour un territoire solidaire



www.agglocreilloise.fr

Creil • Montataire • Nogent-sur-Oise • Villers-Saint-Paul

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/11/2014
Affiché le **510**

Envoyé en préfecture le 11/12/2014

Reçu en préfecture le 11/12/2014

Affiché le

SLO

BÂTISSEURS D'EMPLOIS...!



Ce rapport d'activité annuel est le dernier de la précédente mandature 2008/2014. Le temps est venu de dresser le bilan des actions proposées dans le cadre de notre projet de territoire, arrivé à échéance cette année. Nous avons maintenant à définir les axes forts du mandat qui s'ouvre et du projet qui le construira.

Dans la nouvelle étape qui s'engage et sans préjuger des propositions que nous serons amenés à faire collectivement aux habitants de notre agglomération, il est clair qu'elles seront construites, examinées et réfléchies avec eux et pour eux.

Il est évident aussi que notre axe majeur de travail durant les 6 prochaines années sera le développement économique de notre territoire pour l'emploi. Dans tous nos projets et nos réalisations, nous devons être des bâtisseurs d'emplois.

Nous devons tenir compte aussi dans les prochaines années de la « raréfaction » de l'argent public. Nous aurons donc la responsabilité de mieux gérer, de mutualiser nos moyens et nos outils et de travailler à la mise en place de synergies concrètes au sein de notre territoire. Nous devons aussi proposer et réfléchir à des partenariats de travail avec nos voisins, au-delà des frontières de la CAC, dans le respect de nos histoires et de nos compétences respectives. Nous poursuivrons ainsi, avec l'ensemble des maires de l'agglomération, la stratégie et le travail engagé par mon prédécesseur Christian Grimbert.

Dans un contexte que « les commentateurs » décrivent comme morose, nous devons garder confiance en nos forces, notre persévérance pour bâtir au sud de l'Oise un territoire d'avenir pour travailler, partager et vivre tous ensemble.

Pour un territoire fort et solidaire !

Jean-Claude Villemain

Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise
Maire de Creil

1

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

- 06** L'ACHÈVEMENT DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) À L'HORIZON 2018
- 08** DES INFRASTRUCTURES AU DIAPASON DU CHANGEMENT
- 10** « GARE, CŒUR D'AGGLO », UNE AMBITION EN MARCHÉ

2

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- 14** LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) DU GRAND CREILLOIS EN ACTION
- 16** DONNER UN CAP À NOS PROJETS AVEC LA STRATÉGIE TERRITORIALE
- 18** LE LANCEMENT DE NOTRE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
- 20** LUTTER CONTRE LE MAL LOGEMENT AVEC UNE NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)
- 22** LE SERVICE D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES, UN PARTENAIRE DE PREMIER PLAN

3

EMPLOI ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

- 24** SUD OISE DÉVELOPPEMENT, L'AGENCE (SODA) DYNAMISE L'ÉCONOMIE DU GRAND CREILLOIS
- 26** DONNER DES CLÉS POUR L'EMPLOI
- 28** FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL
- 29** CLAUSE D'INSERTION : LA CAC S'ENGAGE !

4

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

- 32** ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE BILAN DE NOTRE PLAN D'ACTIONS ENVIRONNEMENTAL
- 34** L'EAU, OBJET DE TOUS NOS SOINS...
- 35** LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2013
- 36** UNE GESTION TOUJOURS PLUS PERFORMANTE DE NOS DÉCHETS

5

VIVRE DANS L'AGGLO CREILLOISE

- 40** ÇA BOUGE DANS NOS TRANSPORTS PUBLICS !
- 43** POLITIQUE DE LA VILLE : TRAVAILLER CHAQUE JOUR À RESTAURER L'ÉGALITÉ ENTRE LES CITOYENS ET LES QUARTIERS
- 45** PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET ÉGAL ACCÈS AUX DROITS
- 46** UNE MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT, PLÉBISCITÉE
- 47** L'INTERVENANTE SOCIALE
- 48** UNE AGGLO SPORTIVE, TERRE DE CHAMPIONS
- 50** LE TOURISME DU GRAND CREILLOIS EN PLEIN ESSOR
- 52** PRENDRE UN BOUILLON DE CULTURE

6

LA CAC, CÔTÉ COULISSES

- 54** LA CAC VOUS OUVRE SES PORTES
- 56** LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- 57** L'ORGANISATION DES PRINCIPAUX SERVICES
- 61** UNE CENTAINE D'AGENTS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE
- 62** LES FINANCES DE LA CAC
- 64** LA COMMUNICATION, LE « FAIRE SAVOIR » DE LA CAC



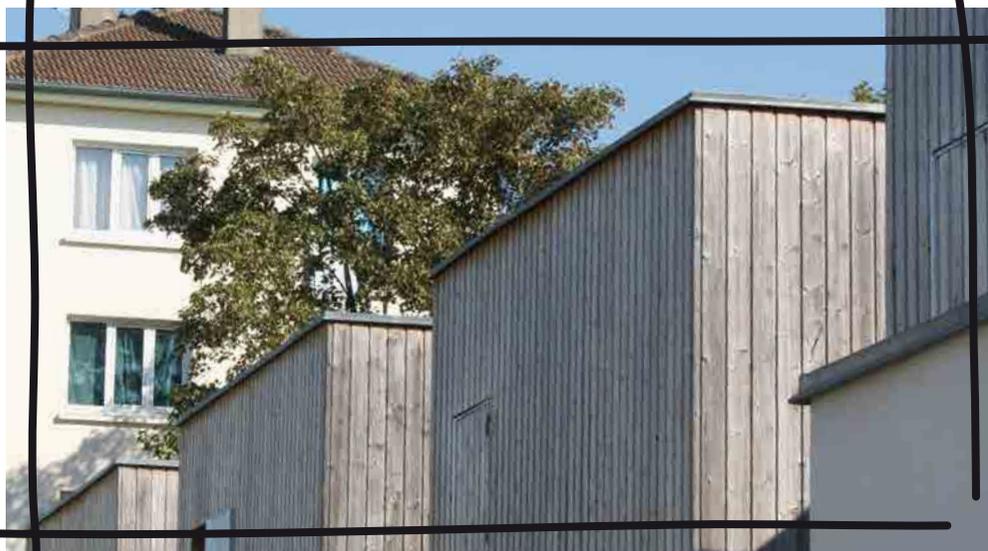
1

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Affiché le

SLO

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 14/12/2014



De gauche à droite :

- aménagements résidentiels pour le quartier Rouher - Creil
- école à Gournay-les-Usines - Creil
- réhabilitations réalisées par Oise Habitat sur le quartier des Martinets - Montataire
- nouvelles maisons dans le quartier des Rochers - Nogent-sur-Oise

L'ACHÈVEMENT

DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU) À L'HORIZON 2018

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Rapport d'activité 2013

Après la signature d'un avenant de sortie du PRU pour Rouher à Creil, Les Martinets à Montataire et Gournay-les-Usines, quartier intercommunal sur Creil, Montataire et Nogent, la CAC prépare la future contractualisation unique en 2014 afin de définir le programme d'actions pour les nouveaux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Démarrées voici six ans pour Rouher, Martinets et Gournay, à l'exception d'Obiers-Granges (Nogent-sur-Oise) rattaché au Programme de Renouvellement Urbain depuis 2011, les différentes opérations entreprises dans les cinq quartiers PRU (le cinquième concerne le quartier des Rochers à Nogent-sur-Oise) sont achevées ou en cours d'achèvement. Pour le **quartier des Martinets**, les dernières réhabilitations et aménagements résidentiels ont été finalisés en 2013, les travaux d'aménagement (dont la coulée verte) et les ultimes constructions de logements (45 + 23 hors site) ont débuté cette même année. Il en va de même pour le **quartier Rouher** : l'essentiel des réhabilitations et des aménagements résidentiels ont été menés à terme en 2013. Les principaux projets d'équipements et d'espaces publics démarreront début 2014, notamment la rampe urbaine. Tempo légèrement différé pour le **quartier Obiers-Granges** avec le lancement de près de 800 réhabilitations en 2013 et l'achèvement de 150 logements en aménagement résidentiel.

UNE RÉFLEXION SUR LA FINALISATION DES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

La signature de deux avenants à la convention initiale signée avec l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU) en juillet 2012, puis fin 2013 pour les quartiers des Martinets, de Rouher et de Gournay a permis de renforcer l'engagement de nos partenaires, se traduisant par une augmentation d'au moins 20 M€ sur le coût des opérations pour atteindre un montant total de 310 M€ HT. Selon les quartiers, l'achèvement complet du PRU est programmé pour 2018. À ce titre, une réflexion a été lancée cette année sur l'accompagnement final des projets et la pérennisation de leurs investissements. La mise à disposition par l'ANRU de deux bureaux d'études détachés par son Pôle d'appui opérationnel travaillant sur les thématiques de gestion urbaine de proximité et de l'attractivité du territoire (offre de logements), a permis d'orienter le Plan Stratégique Local.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014



FOCUS SUR GOURNAY-LES-USINES

En 2013, le PRU engagé sur ce quartier phare de notre agglomération a connu de belles avancées, avec l'achèvement des travaux de réaménagement du carrefour des Forges et la première tranche de la voie nouvelle pour un coût total de 7 millions d'euros ; la démolition suivie de la dépollution du secteur situé entre le quai d'aval et la rue Jean-Jaurès permettant le démarrage des travaux de la passerelle sur l'Oise pour un montant de 5 millions d'euros ; enfin, la démolition sur deux autres emprises foncières situées rue de Gournay et à l'angle de la rue Faure-Robert et de la rue des Usines. Côté foncier : une des trois principales emprises de la ZAC a été acquise à l'amiable par l'aménageur (deux restent à acquérir), des accords ont été signés pour la relocalisation de deux entreprises tandis que la procédure d'expropriation ouverte par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en 2011 se poursuit.

ET BIENTÔT ...

- 750 à 800 logements dont 228 à caractère social,
- 18 000 m² dédiés aux commerces et activités,
- de nouvelles places et espaces verts, des espaces publics reconfigurés,
- la création d'une école quai d'aval,
- la passerelle sur l'Oise,
- la voie nouvelle.

LES OBJECTIFS DU PRU

- donner un nouveau visage et une nouvelle image à l'agglomération,
- renforcer le cœur d'agglomération,
- développer les capacités du parc de logements,
- réhabiliter le parc de logement existant,
- offrir un parcours résidentiel complet,
- rééquilibrer les différentes zones d'habitation et créer les conditions d'une vraie mixité sociale,
- désenclaver les quartiers.



À l'agenda 2014

Une étape cruciale pour 2014 : la préparation de la contractualisation unique (Rénovation Urbaine et Politique de la Ville) en vue de laquelle la CAC devra définir son programme d'actions sociales et urbaines pour les nouveaux quartiers prioritaires, objectif : inscrire la CAC dans le futur PNRU 2. ●

310 M €

d'investissements publics, dont :

89 M €

de subventions ANRU

30 M €

de subventions du Conseil général de l'Oise

19 M €

de subventions du Conseil Régional de Picardie

13 M €

de subventions de la CAC

14 M €

de subventions des villes de Creil, Montataire et Nogent-sur-Oise

118 M €

de subventions des bailleurs sociaux

27 M €

de subventions d'autres engagements



ZOOM SUR...

Séquano Aménagement,

partenaire privilégié de la CAC

Depuis 2008 Séquano Aménagement, une société d'économie mixte (SEM) à qui la CAC a confié la réalisation de la ZAC de Gournay-les-Usines, mène les négociations et les acquisitions des terrains, à l'amiable, par préemption ou expropriation, aux fins de réaliser nos programmes d'aménagement. Séquano Aménagement mène également selon les cas, les procédures de démolition, dépollution et viabilisation des terrains, voies ou espaces publics concernés. Cette SEM assure aussi la vente des terrains à bâtir aux constructeurs ainsi que la coordination des projets.

Bilan du PRU

	Achevés 2007-2013	Achèvement prévu en 2014	Démarrage prévu en 2014	Reste à démarrer et achever sur 2015-2018	Objectif PRU total
Démolitions de logements sociaux	406	18		370	794
Constructions de logements sociaux	279	16	env. 300	199	794
Réhabilitations de logements sociaux	2 903	806	496		4 205
Aménagements résidentiels d'immeubles de logements sociaux	1 220	759	365		2 344
Aménagements et équipements publics	19 073 417 €	20 443 637 €	env. 16 M€	49 069 708 €	104 586 762 €



DES INFRASTRUCTURES URBAINES

AU DIAPASON DU CHANGEMENT

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Rapport d'activité 2013

Avec elles, la recomposition du quartier Gournay, première étape du projet « Gare, cœur d'agglomération », revêt toute sa cohérence. Et 2013 aura été une année charnière avec la livraison ou l'avancée de trois de ces programmes majeurs : le carrefour des Forges en juin 2013, la fin d'une première tranche de la voie nouvelle et le démarrage de la future passerelle Nelson-Mandela. Trois préfigurations du futur visage et de la nouvelle image de notre agglomération.

7 M €

pour le carrefour des forges et la voie nouvelle

3,8 M €

pour la passerelle Nelson-Mandela, 48% du montant étant financé par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), l'ANRU et le Conseil Général de l'Oise.

Piliers de cette nouvelle géographie urbaine qui recompose peu à peu l'ancien quartier ouvrier de Gournay Les Usines, ces infrastructures complètent les programmes de rénovation qui se sont succédés depuis 2009 (750 nouveaux logements, plus de 25 opérations immobilières jusqu'en 2015) et leurs nombreux aménagements structurels (nouvelles rues, créations de voies piétonnes). Elles jettent les bases du futur visage et image de notre agglomération qui passe par une nouvelle cartographie des déplacements, intégrant une meilleure gestion des flux routiers, des circulations douces et un désenclavement des quartiers. Ces deux derniers programmes (voie nouvelle, carrefour des Forges) ont en commun d'avoir été construits sur des friches industrielles et ferroviaires : un symbole fort du lien entre histoire industrielle et futur urbain durable de notre agglomération.



Concours national des villes : la CAC récompensée

Coup d'essai et coup de maître, car pour sa 1^{ère} participation au concours national des villes et des cœurs d'agglomération de plus de 20 000 habitants, la CAC s'est vue attribuer un prix d'excellence parmi cent dix villes en lice, dans la catégorie « transports et déplacements ». La remise des récompenses s'est déroulée le 11 juin dernier au siège historique de la Caisse des dépôts à Paris, en présence de plus de trois cents personnes.

LA PASSERELLE NELSON-MANDELA

Enjambant l'Oise, elle permettra bientôt de relier le centre de l'agglomération au plateau Rouher via le poumon vert de l'île Saint-Maurice, réduisant considérablement le trajet vers la gare de Creil. Suspendue par une paire de câbles ancrés de part et d'autre de la rivière Oise, cette passerelle d'une longueur de 90 mètres sera accessible aux piétons, vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite. Après l'enquête publique réalisée entre avril et mai 2012, ce chantier, dont le démarrage a été retardé par des problèmes de pollution des sols, a été lancé au début de l'été 2013. Les fondations, des pieux et micro pieux, ont été réalisées durant le premier semestre, le mât, positionné à l'aide d'une grue en janvier 2014. Cette passerelle a désormais un nom : celui de l'ancien président d'Afrique du sud, héros mondial de la lutte anti-apartheid, décédé en décembre 2013.

LA VOIE NOUVELLE

D'une longueur à terme de 1,5 kilomètres, longeant la voie ferrée, cette artère créée de toute pièce permettra de fluidifier le trafic tout en facilitant l'accès à la principale zone d'activités économiques, Les Marches de l'Oise. Son extension est prévue avec 26 000 m² déjà viabilisés. La voie nouvelle offrira également un meilleur accès à l'éco quartier ainsi qu'à celui de la future gare TGV. Elle permettra également de rejoindre de manière agréable et entièrement sécurisée le cœur de notre agglomération à vélo, depuis Montataire et les berges du Thérain aménagées pour la promenade. Son nom : Irène et Frédéric Joliot-Curie.



LE CARREFOUR DES FORGES

La requalification du carrefour des Forges constitue l'une des cartes maîtresses de la réorganisation des flux d'entrée sur l'agglomération. Ce carrefour à deux giratoires permettra, de par ses larges emprises, les circulations piétonnes et cyclables. L'originalité de ce projet réside dans un volet paysager fort : une coulée verte partant de la rivière Thérain pour s'épanouir au carrefour dévoilant le coteau et son patrimoine historique (château et église de Montataire). Cette mise en perspective annonce la future trame paysagère qui mènera au cœur d'agglomération. C'est également le lieu choisi pour mener une expérimentation sur les phytotechnologies en partenariat avec l'INERIS. Ce carrefour des Forges totalement repensé, a été inauguré le 14 juin 2013. Un peu plus loin, le pont Y requalifié, intégrera lui aussi des déplacements doux.

Photo à gauche :

Agathe LUCIANI,
Directrice Générale
des Services de la CAC
Arnaud PREIONI,
Responsable du Service
Rénovation Urbaine de la CAC
Jean Claude CABARET,
Conseiller Communautaire
de la CAC
Rodolphe GAUCHER,
Responsable de pôle, INERIS
Hervé COUDIERE,
Directeur Général des services
Techniques de la CAC
Danièle CARLIER,
Conseillère Communautaire
de la CAC
Genette VASTEL,
Directrice de la
communication, INERIS
Jean DE CHIARA,
Responsable du service VRD,
BERIM
Nicolas PLASSAT, Directeur
de projet, SLG

Photo à droite :

visite de la voie nouvelle
Creil - Montataire



La poursuite des travaux de la passerelle : pose des suspentes provisoires et des voussoirs, l'accrochage des suspentes définitives et l'installation des gardes corps et des éclairages. ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le **SLG**



« GARE, CŒUR D'AGGLO »

UNE AMBITION EN MARCHÉ

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR

Rapport d'activité 2013

2013 a marqué une avancée capitale dans le projet « Gare, cœur d'agglo » avec le choix des architectes urbanistes Nicolas Michelin & Associés, clôturant une année de dialogue compétitif intense. Leur agence sera chargée d'élaborer le plan guide qui fixera les grandes lignes d'aménagement. Une métamorphose qui devrait se terminer à l'horizon 2030...

L'arrivée de la LGV Picardie-Creil-Roissy et du TER en 2020 représente à la fois un potentiel et un accélérateur de développement puisqu'elle placera la zone aéroportuaire - plus de 250 000 emplois sont liés directement ou indirectement à la plateforme de Roissy - à moins de vingt minutes de l'Agglomération Creilloise. Dans ce scénario, la gare de Creil est appelée à jouer un rôle de premier plan au cœur d'un environnement urbain totalement repensé. Restructurée pour répondre à ses nouvelles missions (gare TGV, pôle multimodal, pivot de l'agglo), elle permettra d'orchestrer une redensification du cœur d'agglomération en agrégeant de nouveaux secteurs d'activités et en étirant ce nouveau centre vers le nord. Ce projet entend répondre de façon pertinente à des problématiques ou clichés négatifs depuis trop longtemps attachés à notre territoire : déficit d'image, de formation, manque d'attractivité, tissu urbain dégradé, gare sous-dimensionnée, difficultés de déplacement, manque de services et de tertiaire...

UN PROJET EMBLÉMATIQUE À PLUS D'UN TITRE

Conduit par la CAC, en concertation étroite avec les villes de Creil et Nogent-sur-Oise et de nombreux partenaires du territoire, "Gare, cœur d'agglo", revêt une importance majeure pour le développement régional. Projet emblématique du SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) et du SCoT du Grand Creillois, c'est également un projet pilote à l'échelle de l'étoile ferrée de l'Oise. Appelée à devenir un pôle ferroviaire et multimodal stratégique, la gare de Creil est déjà la première gare de Picardie avec 20 000 voyageurs par jour et constitue le principal nœud ferroviaire du sud de l'Oise avec 80 communes desservies.

Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/11/2014
Affiché le 11/11/2014



La reconversion des anciennes halles d'usines

Témoins de notre histoire industrielle, elles ne disparaîtront pas mais opéreront, elles aussi, leur mutation urbaine en endossant d'autres fonctions après complète réhabilitation.

LE TEMPO D'UN NOUVEL URBANISME

Le futur pôle qui s'étendra sur 270 hectares autour de la gare de Creil, ambitionne de devenir la première aire urbaine picarde au sud de l'Oise et aux portes du Grand Paris. Son défi sera de réussir **la synthèse entre un espace public réaménagé et redensifié** capable de répondre aux besoins d'un bassin de vie de plus de 250 000 habitants (services, transports, logement, emplois, commerces, culture, loisirs) et **une attractivité économique** (proximité du Grand Roissy) **et résidentielle** (environnement naturel, historique, patrimonial, constitution de hameaux urbains, résorption de l'habitat dégradé). Tout à la fois lieu de vie, d'échanges et pôle tertiaire majeur, ce grand cœur d'agglomération donnera le tempo d'un nouvel urbanisme, se voulant plus humain et plus qualitatif.

LES ARTISANS DE LA MÉTAMORPHOSE

Une année de dialogue et une trentaine de réunions en amont auront été nécessaires avant d'arrêter notre choix sur l'Agence Nicolas Michelin & Associés (ANMA). Leur vision du projet associée à de solides références nationales et internationales sur des problématiques similaires, ont pesé dans la balance. Ce choix nous engage sur le long terme puisque cette équipe d'architectes urbanistes de renommée mondiale nous propose « *une métamorphose ambitieuse et progressive* » du cœur d'agglomération s'échelonnant sur trois phases temporelles : 2015/2020 - 2020/2024 et enfin 2024/2030.

Le parti pris de l'ANMA est de respecter ce qui a forgé l'identité de notre agglomération (bâtiments, industrie) en adoptant une méthode de transformation à la fois évolutive et souple. Quatre concepts intangibles forgeront le socle de cette métamorphose programmée :

- 1) **La ville paysage** : ou comment reconnecter la ville à ses richesses naturelles, coteaux, rivière, berges par une valorisation ou une re-création et une mise en perspective des continuités végétales.
- 2) **La ville accessible** : une ceinture périphérique et une nouvelle voie structureront le cœur d'agglomération tout en favorisant l'intermodalité.
- 3) **La ville intense** : une animation urbaine est prévue autour d'une gare, connectée aux espaces publics structurants (affaires, tourisme, commerces, loisirs).
- 4) **La ville sur-mesure** : dans une alternance de construit et de nature, le nouveau front de ville sera composé de micro-quartiers architecturalement identifiables avec des dessertes internes.

DES ENJEUX CRUCIAUX POUR CE PROJET

- **Faire de la 1^{ère} gare de Picardie, la clé de voute de la reconquête urbaine** de l'agglomération : elle devra constituer la vitrine architecturale du projet, être un pôle d'échanges et de services ouvert sur la ville, une source de développement économique tertiaire, tout en tenant compte de son rôle clé dans le réseau régional ferroviaire (voyageurs/fret).
- **Redimensionner et adapter le pôle d'échanges multimodal** à ses nouvelles fonctionnalités (position stratégique au cœur de l'étoile ferroviaire) : il faudra repenser les accès, pour toutes les mobilités, à ce futur grand pôle urbain, l'articulation et les complémentarités entre le pôle gare, les centres villes de Creil/Nogent-sur-Oise et les pôles commerciaux existants.
- **Faire de « Gare, cœur d'agglomération », véritable Eco quartier, un exemple en matière de développement durable**, avec : des aménagements innovants et performants, un recours aux énergies renouvelables, une valorisation environnementale, le développement des modes de transports alternatifs, une concentration d'équipements structurants ou à « fonctions d'excellence » de manière à construire une image du territoire fondée sur la qualité urbaine et environnementale.
- **Optimiser notre emplacement stratégique** aux portes du Grand Paris, de Roissy, et à proximité de Beauvais-Tillé : il faudra faire du Grand Creillois un point incontournable d'échanges régionaux, nationaux et internationaux, développer les infrastructures de transport en anticipant l'accroissement des flux (voyageurs/marchandises) et réaliser un réseau interconnecté répondant aux nouveaux enjeux du territoire et à la politique d'aménagement du SRADDT qui préconise « une ouverture à 360° de la Picardie ».
- **Faire du cœur d'agglomération, le pôle économique majeur du bassin creillois** : en densifiant les pôles industriels historiques et en veillant à leur recomposition (7 grands ensembles économiques recensés dans le SCoT). Il conviendra de développer une nouvelle offre tertiaire en cohérence avec celle déjà existante (Les Marches de l'Oise, centres villes et centres commerciaux périphériques). ●●●

LA GENÈSE DE « GARE, CŒUR D'AGGLO »

Décembre 2009

Signature du Protocole partenarial

2011

Premières réunions de travail et création d'un cadre juridique permettant à la CAC, coordonnateur du groupement de commandes et les 4 villes, le Conseil régional de Picardie ainsi que RFF, d'œuvrer ensemble.

1^{ère} action concrète : le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire (urbanisme, paysagisme, architecture, programmation économique, développement durable, transports et déplacements) en vue du plan-guide d'aménagement.

2012

Lancement d'un dialogue compétitif pour la conception et la mise en œuvre du projet (21 candidats, puis trois retenus, dont SEURA, Reichen et Robert, Agence Nicolas Michelin & Associés). Elaboration des caractéristiques du pôle multimodal de la future gare TGV par le bureau d'études AREP.

2013

Choix définitif du lauréat à l'issue d'une trentaine de réunions préparatoires.

LE CALENDRIER DE RÉALISATION

2014

Élaboration du plan guide et lancement des procédures

2015 - 2017

Préparation des premières opérations (restructurations foncières, organisation de la maîtrise d'ouvrage, recherche des premiers investisseurs)

2020

Arrivée de la liaison ferroviaire Picardie-Creil-Roissy. Raccordement à la LGV et premiers îlots autour de la gare

700 000 €

pour le plan guide

200 000 m² SHON

à horizon 2030

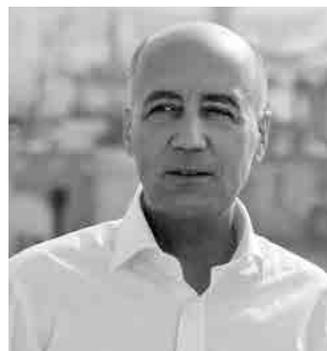
dont **70%** environ de logements

Plus de 100

réunions dédiées à « Gare, cœur d'agglomération »

LES PARTENAIRES

De par sa nature et le périmètre géographique qu'il englobe, le projet « Gare, cœur d'agglomération » synthétise des intérêts multiples émanant de différents acteurs du territoire. Premiers concernés : les acteurs locaux et régionaux du développement du territoire que sont les villes de Creil et Nogent-sur-Oise et bien sûr, les deux autres communes de la CAC : Montataire et Villers-Saint-Paul. Mais aussi RFF et la SNCF, propriétaires fonciers et maîtres d'ouvrage des aménagements ferroviaires nécessaires à la liaison LGV, fortement impliqués dans l'élaboration du plan guide. Autres partenariats forts : le Conseil Général de l'Oise (CGO), l'Etablissement public foncier local de l'Oise (EPFLO) ou encore le Syndicat mixte des transports en commun de l'Oise (SMTCO). Sans oublier les acteurs économiques et sociaux du territoire : associations d'usagers, conseils de quartier, conseil de développement, Sud Oise Développement, l'agence (SODA), Creil Montataire Développement (CMD), les chambres consulaires, les grandes entreprises du bassin, investisseurs ou promoteurs... ●



Nicolas Michelin,
de l'agence Nicolas Michelin & Associés

I faut conserver l'identité spécifique des quartiers « Gare, cœur d'agglomération ».

Le génie du lieu dans le sens de l'esprit urbain, est la fondation sur laquelle s'appuieront les stratégies, qu'il s'agisse de la mise en valeur des coteaux, de la reconquête des berges de l'Oise, ou de l'ouverture des cœurs d'îlots. La définition d'une silhouette urbaine le long des voies ferrées est primordiale. Le respect de ces « invariants » du projet d'aménagement sera le garant d'une identité spécifique du quartier gare cœur d'agglomération. L'esprit « Gare, cœur d'agglomération » est avant tout une volonté de faire la ville autrement : une ville paysage, accessible, intense et sur-mesure, même d'offrir un cadre de vie attractif.

CONSTRUIRE
NOTRE AVENIR

Rapport d'activité 2013

12

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014



Quartier des Rochers - Nogent-sur-Oise

2

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Affiché le

SLO

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 14/12/2014

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

DU GRAND CREILLOIS EN ACTION

AMÉNAGER
LE TERRITOIRE

Rapport d'activité 2013

Définitivement entériné par le conseil syndical du 26 mars 2013, le premier Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Creillois (SCoT) s'impose désormais à tous les documents d'urbanisme relevant de son périmètre d'influence. Dans ce document stratégique, les élus proposent une vision à la fois ambitieuse et solidaire de notre territoire pour les dix ans à venir.



Lancé en 2007 avec la création du Syndicat mixte du Grand Creillois composé de 14 communes dont les quatre villes de la CAC, celles de la communauté de communes Pierre Sud Oise et trois communes de la Communauté de communes de La Vallée Dorée (Laigneville, Mogneville, Monchy-Saint-Eloi), le SCoT du Grand Creillois a été accompagné dès 2008 dans sa phase d'élaboration par l'agence d'urbanisme Oise La Vallée. Ce document l'est à plus d'un titre. Tout d'abord, il prend en compte un périmètre plus proche du bassin de vie creillois (soit 90 000 habitants) concerné par les orientations futures en matière d'emploi, d'urbanisme, de projets et d'aménagement du territoire. Enfin, il exprime des orientations et une stratégie de développement à dix ans pour ce territoire, débattue et partagée par les élus concernés.

Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché en préfecture le 11/12/2014



De gauche à droite :

- la mairie - Cramoisy
- les carrières - Saint-Vaast
- l'église - Thiverny

Ses objectifs s'articulent autour de quatre grands projets :

- **Un grand projet environnemental et paysager** : faire des espaces aquatiques, naturels et agricoles les fondements d'une nouvelle attractivité, préserver les espaces naturels, les coteaux, réhabiliter les friches, les sites pollués.
- **Une nouvelle organisation des espaces urbains** : œuvrer pour que les stratégies communales soient cohérentes et complémentaires, prendre en compte l'émergence d'une agglomération supérieure aux limites du SCoT, ne plus segmenter les territoires, les relier par un réseau de transports efficace, affirmer la vocation résidentielle et tertiaire du noyau urbain tout en veillant à maintenir l'identité des villages.
- **Un nouveau projet de développement économique** : faire de la gare un grand projet à vocation tertiaire et le centre de toute l'agglomération, bâtir un nouveau projet industriel, tirer parti des grands équipements publics (hôpital, base militaire), développer les filières liées aux énergies renouvelables, encourager une agriculture respectueuse de l'environnement.
- **Bâtir un cadre de vie de qualité** : assurer une diversification de l'habitat, poursuivre le développement des bases de loisirs reliées par les berges de l'Oise (Mogneville, Creil, Saint-Leu-d'Esserent), continuer l'action culturelle, interdire la création de nouvelles zones commerciales, reconquérir les centres villes et les centres bourgs, associer nouveaux équipements et extensions urbaines aux modes doux et transports collectifs.

SES PARTENAIRES

Outre les cinq adhérents du syndicat mixte du Grand Creillois, on dénombre : l'Agence d'urbanisme Oise La Vallée, la Direction Départementale du Territoire (DDT), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA), la SNCF, RFF, le Parc Naturel Régional Pays de France (PNR), les Chambres consulaires, les associations, Immochan. Le Pays des Vallées Bréthoises, anciennement Groupement d'Etudes et de Programmation (GEP), est notre lien avec la Région concernant le Fonds Régional d'Appui aux Pays Picards. Et parmi les financeurs : l'ADEME, le Conseil général de l'Oise, le Conseil régional de Picardie, l'Etat. ●

LES AMBITIONS DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

Le DOO décline les ambitions politiques de ce SCoT picard post Grenelle 2. L'environnement et un développement durable et maîtrisé ont été au cœur même des préoccupations.

Il est articulé autour de 10 axes :

- Des principes pour un développement équilibré et durable,
- Des actions pour protéger et mettre en valeur les espaces naturels, agricoles et forestiers et les berges,
- Le développement de l'agriculture,
- La limitation de l'étalement urbain,
- La réalisation d'un cœur d'agglomération autour de la gare de Creil,
- La construction de logements neufs et la réhabilitation de ceux existants,
- La préservation et la valorisation du foncier à vocation économique,
- Le développement du commerce dans les villes,
- La création de grandes polarités autour des grands équipements,
- Le développement des circulations douces et des transports collectifs

14

communes

90 000

habitants concernés

30

élus pour piloter le SCoT

100 km²

de superficie (1/3 urbain, 1/3 espaces naturels, 1/3 espaces agricoles)

plus de 36 000

emplois

34 700

logements

4 ans

d'élaboration

5 ans

nécessaires à sa validation définitive

500 000 €

pour l'élaborer (agence d'urbanisme Oise La Vallée et bureaux d'études)

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
 Reçu en préfecture le 11/12/2014
 Affiché le

DONNER UN CAP À NOS PROJETS

AVEC LA STRATÉGIE TERRITORIALE

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Rapport d'activité 2013

Avoir une stratégie territoriale est capital pour répondre efficacement à notre rôle de première agglomération picarde aux portes du futur Grand Paris. Elle permet d'anticiper, planifier et assurer le suivi des grands projets de la CAC tout en gérant les dispositifs institutionnels liés à l'aménagement du territoire comme le SCoT.

C'est une ambition légitime pour une collectivité telle que la CAC, appelée à se développer et à embrasser des projets d'envergure régionale comme « Gare, cœur d'agglomération » avec la future liaison Picardie-Creil-Roissy à l'horizon 2020. La stratégie territoriale coordonne l'ensemble de ces projets et planifie les études nécessaires à leur réalisation : le suivi du SCoT du Grand Creillois ainsi que la participation de la CAC au programme européen Enter Hub. C'est également un outil de réflexion mis au service des programmations pluriannuelles (Europe et Région). Le Conseil de développement, instance à vocation consultative qui apporte le regard de la société civile sur les projets menés par la CAC, est suivi par le service de stratégie territoriale.

DEUX GRANDS DOSSIERS EN 2013

Deux sujets ont largement mobilisé ce service cette année : « Gare, cœur d'agglomération » et « Enter Hub ». Fin novembre, il a notamment préparé l'accueil sur une journée et demie, des onze partenaires européens du réseau réunis, autour de la gouvernance et de la participation, lors du second atelier de travail présidé par la CAC.

Mais aussi... Le lancement d'une étude sur l'opportunité de la création d'un outil d'investissement de gestion pour l'immobilier d'entreprises du secteur Grand Creillois/Sud de l'Oise.

LES PARTENAIRES

Les villes, Réseau Ferré de France (RFF), la SNCF, Gare & Connexions, ANMA, le Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR), l'Etat, Oise la Vallée (OLV), Algoé (Conseil en management), les 11 partenaires européens, la Région, le Département, les Chambres consulaires, SODA, les partenaires associés à « Gare, cœur d'agglomération ».

Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/11/2014
Mise en ligne le 11/11/2014
S.T.O.



+ **ZOOM SUR...** **La participation de la CAC**
à Enter.Hub

Enter Hub est un réseau de travail et de réflexion qui porte sur la thématique des hubs ferroviaires à grande vitesse. Il réunit douze partenaires européens, sous la bannière d'un chef de file, la ville de Reggio Emilia (Italie), 160 000 habitants. Son postulat : les pôles ferroviaires du type gares LGV jouent un rôle moteur dans les processus de régénération urbaine, économique, sociale et culturelle des territoires associés. Il propose des échanges d'expériences entre les villes qui permettront de définir une méthodologie pertinente pour tirer profit du potentiel LGV tant à l'échelon local qu'européen. Cinq ateliers de travail rythmeront ce programme, explorant tour à tour les facettes de la gare à grande vitesse. Ces ateliers permettent d'alimenter le Groupe de Soutien Local, réunissant les partenaires locaux et permettant de réfléchir à des actions concrètes d'accompagnement de l'arrivée de la grande vitesse.

Le second atelier organisé par la CAC a été consacré aux modes de gouvernance liés aux pôles ferroviaires et à l'implication des habitants dans le développement des projets.

✎ **À l'agenda 2014**

La validation du plan guide et la préparation de la mise en œuvre opérationnelle, la poursuite du programme Enter. Hub et les nouvelles programmations européennes et régionales ●

3

réunions transnationales

Plus de 400

personnes à l'université d'été de Dublin pour Enter.Hub

5,1 M €

pour le Programme Urbain Intégré (PUI)

7,2 M €

pour le Contrat Régional d'Agglomération (CRA)

53 000 €

pour l'étude de portage immobilier

10 000 €

pour Enter.Hub

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le **SLO**

LE LANCEMENT

DE NOTRE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Validé en Conseil communautaire le 4 décembre 2013, sa phase opérationnelle s'étendra jusqu'à fin 2017.

Le PLH de la CAC prévoit d'augmenter la part de locatif privé prévue dans les projets de construction pendant sa durée - soit 20% au lieu de 7%, l'amélioration de 2 500 logements dont 524 dans le parc privé, et faire progresser la part de l'accession à la propriété dans les projets de construction de 31 à 40% sur notre territoire.

Montant de son budget : 4 millions d'euros.



Bernard Domart,
directeur général d'Oise Habitat

Avec près d'un tiers des logements situés dans les bassins de vie proches du grand creillois, Oise Habitat s'inscrit pleinement dans le dynamisme du PLH comme acteur public au service de l'intérêt général.

Afin d'assurer une meilleure prise en charge des problématiques liées au logement, faciliter la mise en œuvre des différentes politiques publiques et optimiser la gestion des emprises foncières, la CAC s'est dotée en 2009 d'un service Habitat-Foncier.

Rappelons que le service Habitat-Foncier poursuit plusieurs missions essentielles qui sont :

- l'animation et le suivi du PLH en partenariat avec les bailleurs HLM, les collectivités, les fédérations de propriétaires privés ou les associations d'insertion par le logement
- le traitement de l'habitat dégradé privé via l'OPAH avec des interventions ciblées selon le type de logement
- l'animation du comité intercommunal du logement, chargé du suivi des relogements opérés dans le cadre des PRUS, ceci en étroite collaboration avec le service « Rénovation urbaine » (ex : 150 relogements à réaliser sur le PRU Obiers-Granges)
- la conduite d'une stratégie foncière s'appuyant sur une coopération intercommunale : diagnostic et traitement des terrains pollués, réflexion sur une opération d'habitat participatif, suivi du Programme d'actions foncières avec l'EPFLO, achèvement des régularisations des propriétés des collègues avec le Conseil général.

En 2013, le service s'est vu doté de 400 000 € en dépenses de fonctionnement et de 900 000 € en dépenses d'investissement.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
 Reçu en préfecture le 11/12/2014
 Affiché le 11/12/2014

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLH JUSQU'À FIN 2017

Après plusieurs études, suivies en 2012 de l'élaboration d'un projet d'actions et de sa validation en décembre 2013, notre PLH, étendra sa phase opérationnelle jusqu'à fin 2017. Document de programmation obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, il sert à déterminer les investissements et les actions nécessaires en matière de logement sur la base des besoins et des capacités foncières du territoire. Le diagnostic du PLH opéré en amont par le cabinet Fondation des villes et l'agence d'urbanisme Oise la Vallée a intégré les bassins de vie proches et constitutifs du Grand Creillois, à savoir : les communautés de communes de Pierre Sud Oise (PSO), du Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH), de la Vallée Dorée (CCLVD) et de la Ruraloise, soit un total de 150 000 habitants. Son budget est de 4 millions d'euros sur six ans.

TREIZE FICHES ACTIONS

Les 13 fiches actions du PLH ont été élaborées sur la base d'un diagnostic. Elles s'agrègent autour de quatre axes majeurs :

- Maintenir ou attirer sur notre territoire les ménages modestes ou moyens,
- Améliorer le parc de logements dégradés ou énergétiquement précaires,
- Permettre un logement autonome sur place pour les ménages modestes âgés ou jeunes
- Conforter les résultats obtenus dans l'amélioration du parc social et privé.

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Elles résident dans des moyens ciblés, aux effets complémentaires, une réalisation sécurisée (objectifs réalistes, prévision d'une marge de manœuvre), une synergie opérée entre les différentes opérations, et des moyens financiers concentrés sur quelques actions (ex : foncier et études projets, OPAH, amélioration du parc social, accession sociale). Ce PLH se veut à la fois concret dans ses objectifs et réaliste quant à sa capacité d'exécution.

LES BAILLEURS SOCIAUX DU TERRITOIRE

Oise Habitat, OPAC de l'Oise, Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) du Beauvaisis, ESH de l'Oise, Logement Francilien, ESH Picardie Habitat, CILOVA, Antin Résidence, OSICA, Immobilière des Chemins de Fer (ICF) Nord-Est. ●



Tandem Immobilier

Cette agence immobilière à vocation sociale propose des logements aux publics fragilisés qui ont des difficultés pour accéder au logement sur notre territoire. Tandem immobilier leur offre un accompagnement total, social et juridique, qui comprend également la gestion locative du logement. La CAC soutient particulièrement cette action en direction des ménages précaires du bassin creillois (elle est d'ailleurs financée au titre du CUCS également). Dans le cadre du Mois solidaire, le 19 novembre 2013, une réunion publique de sensibilisation, présidée par la CAC et organisée par Tandem Immobilier a eu lieu afin d'inciter les propriétaires bailleurs à louer leur bien par cet intermédiaire. Tandem immobilier bénéficie de subventions publiques : Etat, Région, Département, CAC.

2 128

habitants au km²

0,62%

de croissance annuelle de la population
(grandes familles, faible taux de ménages et cadres)

28 180

logements



Seminaire PLH

16 000

logements privés (soit 55%)

8 978

propriétaires et...

17 697

locataires

30%

du parc privé construit avant 1948

LUTTER CONTRE LE MAL LOGEMENT

AVEC UNE NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

20 AMÉNAGER
LE TERRITOIRE
Rapport d'activité 2013

Après deux opérations menées sur la période 2005/2009 permettant la réhabilitation de 500 logements, la CAC a lancé en juillet 2013 une nouvelle OPAH pour une durée de trois ans. Ce programme à forte dominante sociale sera accompagné par l'opérateur CitéMétrie.



Local de L'OPAH - Creil

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014



ZOOM SUR... La caisse d'avance pour les ménages modestes

Cette initiative de la CAC permettra de préfinancer leurs travaux sans avoir à attendre le versement des subventions allouées par l'ANAH et les autres partenaires. Le but est clair : inciter ces ménages à démarrer sans tarder ces travaux dont le coût n'est pas négligeable. Ce fonds d'avance est gratuit, sans intérêt, ni commission d'engagement.

QUATRE THÉMATIQUES FORTES

Elles ressortent des conclusions de l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2012 par le cabinet CitéMétrie. Elle a permis de préciser les enjeux urbains, techniques et énergétiques du parc de logements privé de notre territoire ainsi que les financements possibles des actions à mener. **Ces quatre thématiques sont :**

1. l'habitat indigne et indécent,
2. l'amélioration énergétique,
3. l'adaptation des logements aux handicaps et à l'autonomie,
4. le développement de l'offre de logement avec loyer modéré.

LES OBJECTIFS DE RÉHABILITATION

177 logements sont visés : 70 en copropriété, 73 occupés par leurs propriétaires, 34 appartenant à des bailleurs privés. Le montant des travaux attendus par le dispositif est estimé à 3 320 000 € HT :

- 1 050 000 € HT de travaux réalisés en parties communes de copropriétés,
- 1 100 000 € de travaux réalisés sur le parc en propriété occupante,
- 1 170 000 € HT de travaux réalisés sur le parc locatif.

LE CONTEXTE PARTICULIER DE CETTE OPAH

L'étude CitéMétrie a mis en évidence de fortes problématiques dans notre habitat privé tant en termes de précarité énergétique, que de mal logement. Afin d'appuyer la réalisation effective de travaux jugés indispensables mais le plus souvent différés faute de moyens, la CAC a décidé d'apporter aux ménages modestes une aide sur-mesure, en mutualisant toutes les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat. Accompagnement technique, juridique et social personnalisés, aides financières complémentaires aux dispositifs de l'OPAH (fonds d'aides spécifiques) et création d'une caisse d'avances aux subventions publiques : autant de moyens mis en œuvre pour assurer le succès de cette OPAH à visée sociale.

À l'agenda 2014

Le service Habitat-foncier a prévu de proposer des formations aux copropriétés et aux conseils syndicaux, d'informer les professionnels et les artisans locaux sur les dispositifs existants, ainsi que de lancer une commission locale de la copropriété. Dans ses tiroirs également : la validation d'une stratégie d'intervention sur la copropriété de la Roseraie à Creil. ●

150 000 €

par an pour le suivi et l'animation

94

visites de logements déjà réalisées

185

nouveaux contacts

4

permanences

8

premiers dossiers validés, **40** en cours de traitement

LE SERVICE D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES (SIG)

UN PARTENAIRE DE PREMIER PLAN

Grâce à ses bases de données informatiques et géo-localisées, ce service accompagne les projets de la CAC et de ses partenaires. En 2013, le SIG a notamment ouvert son Web SIG aux membres du SCoT du Grand Creillois, collaboré à la stratégie foncière de « Gare, cœur d'agglomération » ainsi qu'à la cartographie des programmes de prévention des inondations.

210

opportunités foncières recensées

UN SERVICE, DES MISSIONS

Le SIG est un collaborateur technique de premier plan dont l'intérêt stratégique s'affirme au fil des ans. Support de poids pour la CAC, il l'est également pour ses partenaires privilégiés que sont les villes, collectivités voisines, Département, Région ou encore l'agence d'urbanisme Oise La Vallée. Acteur privilégié des projets réalisés dans le cadre du Projet de Territoire 2009/2014, il assiste aussi la CAC dans l'exercice quotidien de ses compétences (gestion de l'eau et de l'assainissement, rénovation urbaine, suivi des travaux des PRU...). Le SIG intervient dans la réalisation de l'inventaire foncier de la CAC (cartographie du programme d'action foncière), dans la mise en œuvre du PLH, le suivi de la nouvelle OPAH (179 contacts pris en un semestre), ainsi que dans l'actualisation de la base de données « opportunités foncières » établie à l'échelle du SCoT.

Ses autres contributions majeures sont : le plan guide « Gare, cœur d'agglomération », le suivi du projet Magéo, la cartographie des programmes de lutte contre les inondations, l'élaboration de la stratégie de développement sur les territoires en mutation, enfin, le projet d'échanges Enter.Hub du programme européen Urbact II.

LES MOYENS DU SIG

Le SIG dispose de plans, de fonds cartographiques et d'outils d'observation et d'analyse. Trois exemples illustrant le rôle du SIG :

- **La gestion de l'eau et de l'assainissement :** depuis 2008, les techniciens disposent d'un module de saisie des interventions et inspections télévisées, effectuées sur le réseau. Pour une meilleure gestion patrimoniale des réseaux, le logiciel support a été totalement repensé en 2012.
- **L'Habitat-Foncier et l'aménagement urbain :** le SIG dispose également de logiciels basés sur la construction cadastrale. Une base de données foncières à l'échelle du SCoT, localise et renseigne 210 projets répartis sur 14 communes.
- **Le SIG Web :** il permet une mise à disposition des bases de données et une ouverture du système aux services.

L'OBSERVATOIRE HABITAT-FONCIER

Grâce au SIG, depuis 2011, la CAC est dotée d'un observatoire pluridisciplinaire hébergé en interne. Il est accessible à tous les chefs de service, aux élus, à SCoT, à l'agence de développement économique du Grand Creillois, et aux communes. Chaque année, le SIG met à jour ses principales bases de données, cadastrales et foncières. Trois volets sont venus compléter les données Habitat-foncier : un suivi SCoT, une localisation des zones d'activité et établissements économiques et un module de consultation des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA). Ouvert aux membres du SCoT, le Web SIG l'est également aux bureaux d'études accompagnant les principaux projets de la CAC. ●



Forum de l'Emploi 2013

3

EMPLOI ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 14/12/2014
Affiché le 

SUD OISE DÉVELOPPEMENT, L'AGENCE (SODA)

DYNAMISE L'ÉCONOMIE DU GRAND CREILLOIS

EMPLOI ET
DYNAMIQUE
ÉCONOMIQUE

Rapport d'activité 2013

Riche d'une tradition industrielle séculaire et de nouvelles filières de développement comme la chimie verte et l'environnement, notre territoire en pleine métamorphose urbaine amorce aussi sa reconquête économique. Sud Oise Développement, l'Agence (SODA), créée en 2009, nous aide dans cette revitalisation au long cours.

Derrière ce vocable pétillant se cache une équipe aux domaines d'expertise complémentaires, chargée de missions préalablement définies dans le Projet de territoire 2009/2014.

Pour l'essentiel :

- Dynamiser durablement l'économie du territoire (travail de prospection et d'accompagnement des entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire)
- Animer le tissu économique du Grand Creillois
- Promouvoir l'image du territoire et ses atouts
- Recenser les offres foncières disponibles pour les entreprises (ex : projet « Gare, cœur d'agglomération »)
- Accompagner les projets économiques des collectivités (parcs d'activité, reconversion de friches)

L'agence SODA a été officiellement créée en décembre 2009 par quatre entités communautaires : la CAC, la Communauté de Communes Pierre Sud Oise, la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte et le Syndicat intercommunal du parc d'activités multi-sites de la Vallée de la Brèche. En activité depuis l'été 2010, SODA fédère 60 adhérents dont 36 entreprises du sud de l'Oise.

QUATRE FILIÈRES D'EXCELLENCE

Des filières comme la chimie et la mécanique bénéficient d'un ancrage historique sur notre territoire, d'autres plus récentes comme la chimie verte et l'environnement sont en plein essor ; toutes constituent des axes de développement majeurs pour le Grand Creillois.

1. **La chimie de spécialité** : avec la plateforme de Villers-Saint-Paul exploitée par Arkema, Dow Chemical, DuPont de Nemours. SODA travaille depuis 3 ans à sa revitalisation.
2. **La chimie verte** : des contacts ont été pris avec le pôle Industries Agro-Ressources en vue d'un événement destiné à fédérer les entreprises de ce secteur d'activité.
3. **La mécanique** : en 2013, SODA a accompagné 39 projets dans ce secteur fortement implanté dans le bassin creillois avec des entreprises phares comme Arcelor Mittal ou Montupet.
4. **L'environnement et la valorisation** : 13 projets ont été suivis par SODA en 2013. La proximité avec la rivière Oise est un atout essentiel dans les projets de ce secteur.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014
SODA



À gauche : des produits EXA-Air
Au dessus : entreprise EXA-Air

13
entreprises du territoire accompagnées
dans leur développement

219
emplois créés par les projets finalisés
en 2013

522 000 €
mobilisés pour l'accompagnement
de 6 projets

117
nouvelles sollicitations d'entreprises

5
participations à des salons
(dont SIMI, POLLUTEC...)

17
personnes formées lors de sessions
ARI Picardie/SODA

1
reconversion (SALPA)

L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

SODA participe à de nombreux salons d'entreprises ou d'immobilier d'entreprise afin de promouvoir notre image et notre attractivité (Foire de Hanovre, Pollutec, SIMI-salon de l'Immobilier d'entreprise, SINAL, PME Oise...). L'agence initie également des conférences débats (comme à Saint-Vaast-les-Mello sur le développement économique en milieu rural) et co-organise des formations en partenariat avec l'Agence régionale de l'innovation (ARI) Picardie comme en septembre 2013 sur l'intelligence économique.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

SODA travaille avec de nombreux partenaires tels que des fonds de vitalisation, des banques, des plateformes d'initiative locale (Initiative Oise Sud, Initiative Oise Est), des réseaux (Entreprendre), des spécialistes de levées de fonds privés, des sociétés de capital-risque. ●

+ ZOOM SUR... **EXA-Air :**

une implantation réussie sur les Marches de l'Oise

Cette société a développé un concept qui trouve écho dans les valeurs environnementales soutenues par la CAC : des emballages de protection écologiques et recyclables. Inspiré de la technologie japonaise, il permet de protéger toutes sortes de produits grâce à un système de mise sous pression, maintenue par une valve. Un système innovant pour lequel le directeur et co-fondateur d'Exa-Air, Thibaut Mallet de Chauny, a obtenu la licence à l'échelle européenne. Il ambitionne de remplacer à terme les emballages de protection en carton et en polystyrène.

Une vingtaine d'embauches d'ici 2017

L'entreprise compte actuellement six salariés dont trois anciens employés de Goss International (le site de Montataire a fermé ses portes en janvier 2014). Exa-Air qui produira entre 4 et 5 millions de pièces par an, projette déjà d'augmenter sa cadence et d'embaucher une vingtaine de personnes d'ici 2017. SODA a joué un rôle moteur dans cette implantation, en valorisant les atouts de notre territoire et en trouvant ce local de 460 m², parfaitement adapté au démarrage d'Exa-Air. L'un des points forts des Marches de l'Oise étant d'offrir aux entreprises la possibilité de s'agrandir en fonction de leurs besoins, sans changer de site.

Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/11/2014
Affiché le **SLO**

DONNER DES CLÉS POUR L'EMPLOI

C'est avec réalisme et pragmatisme, en conjuguant dispositifs et initiatives locales tels que le Forum de l'Emploi, l'accompagnement des jeunes, les contrats d'avenir ou encore la clause d'insertion dans les marchés publics liés à la rénovation urbaine, que la CAC entend contribuer à la reconquête de l'emploi.

LE FORUM DE L'EMPLOI

Depuis sa création en 1999 par la CAC au côté des quatre villes membres, puis plus récemment appuyée par PSO, Pôle emploi et la Mission Locale de La Vallée de l'Oise (MLVO), le Forum de l'Emploi poursuit une même mission : faciliter l'accès à l'emploi des habitants du territoire. En 2011, il s'est adapté au contexte économique en proposant une version élargie à tous les demandeurs d'emploi sans distinction (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés...). Dans un bassin de vie particulièrement touché par la crise, ce forum représente un vecteur d'emploi non négligeable grâce à sa formule de recrutement en direct par des entreprises, tous secteurs confondus, avec, précision utile, des postes à pourvoir immédiatement.



Françoise Leroy,
directrice de la Mission Locale
de la Vallée de l'Oise

Ce forum représente concrètement pour des femmes et des hommes, des embauches et un nouvel horizon. Chaque emploi pourvu, c'est déjà une petite victoire. Il appartient à chacun de proposer des solutions à son échelle pour réenclencher une dynamique vertueuse. Les intercommunalités doivent avoir un rôle majeur à jouer dans ce grand concert.



Forum de l'Emploi de la CAC

1 805

visiteurs

Plus de 50

entreprises présentes

Plus de 80

embauches à l'issue du forum

144

personnes pour le stand de la CAC

9 000 €

de budget

L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Comme chaque année depuis le lancement de cette nouvelle formule, un thème a servi de fil rouge à cette manifestation, cette année : « Créer du lien entre établissements scolaires et entreprises du territoire » ou comment préparer les élèves des filières professionnelles et les étudiants en BTS ou DUT du territoire, en fin d'étude, à l'entrée dans la vie active. L'organisation de la 14^e édition a de nouveau été confiée à la MLVO en étroite collaboration avec la CAC et PSO. Au premier rang des partenaires se trouvaient bien sûr les quatre communes membres (Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire et Villers-Saint-Paul) mais aussi FACE, Jade Insert', Pôle emploi Creil, l'antenne défense mobilité de la Base Aérienne 110 Creil (agence de reconversion de la Défense), la Chambre des Métiers de l'Oise, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) d'Agnetz, Promeo, l'AFT IFTIM, Institut National de Formation et d'Application (INFA) et le CFA agricole et horticole de l'Oise.

DES VISITEURS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

La 14^e édition s'est déroulée le mercredi 22 mai 2013 au théâtre de la Faïencerie à Creil, salle de la Manufacture. Elle a attiré 1805 visiteurs intéressés par ce challenge du recrutement en direct auquel ont répondu présent 54 entreprises, dont : Acadomia, Cap Intérim, Quick Saint-Maximin, Arcelor Mittal, Dolce Chantilly... Parmi les entreprises participantes, le secteur du BTP était majoritairement représenté, suivi des services à la personne et du tertiaire.

SAVOIR SE PRÉSENTER

Pour se donner toutes les chances de réussir, le Forum de l'Emploi a proposé cette année encore différents services pour permettre aux visiteurs (ou au public) de mieux se préparer à la recherche d'emploi, tels que des simulations d'entretiens individuels dans un espace dédié, des démonstrations de métiers (principalement sur des secteurs d'activité dits en tension comme la restauration, l'industrie, les services à la personne, le bâtiment). Des stands d'information et des conseils en présentation avec le cabinet de conseil en image « Vie-ta-Mine » ont complété cette offre.

NOTRE FORUM À LA LOUPE...

35 des entreprises présentes (soit 64.8%) ont proposé des emplois de longue durée (CDD/CDI), 38 d'entre elles, des formations ou des métiers. Seules, 7 entreprises sur 54 ont proposé des emplois saisonniers pourtant très recherchés en cette période de l'année. 13 entreprises sur 54 ont offert des formations d'apprentissage ou des missions d'intérim. Sur les 54 entreprises présentes, 14 ont proposé 10 offres d'emplois ou plus. 14 entreprises ont récupéré plus de 50 CV comme Auchan (194, très exactement), la Lyonnaise des Eaux, Akzo Nobel ou Quick en ont récolté une cinquantaine. 94,4% d'entre elles se disent prêtes à renouveler l'expérience l'an prochain. ●

(Tiré du bilan réalisé par les étudiants de l'IUT de Creil)

FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL

EMPLOI ET
DYNAMIQUE
ÉCONOMIQUE

Rapport d'activité 2013

Le chômage des jeunes, le décrochage, le manque de qualification ou tout simplement l'inadéquation entre formation et postes proposés sur notre territoire, requièrent des réponses spécifiques. Aidée de ses partenaires, dont la MLVO, la CAC tente d'apporter des solutions concrètes.



Signature des contrats d'emplois d'avenir

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Pour une meilleure coordination des actions, la CAC s'est tournée vers la MLVO qui intervient par le biais d'une convention générale portant sur l'emploi des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Installée à Creil, son équipe est formée et spécialisée dans la recherche d'emploi et l'accompagnement des jeunes. La MLVO dispose d'un guichet unique pour toutes les demandes de contrats ou d'aides.

CINQ EMPLOIS D'AVENIR, ACTÉS

Signés le 2 décembre 2013 en présence du préfet de l'Oise, ces cinq contrats d'une durée de trois ans, vont permettre à des jeunes une percée concrète dans le monde du travail. Une insertion professionnelle qui devrait se pérenniser puisque des formations seront proposées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), la MLVO se chargeant de la constitution administrative des dossiers. Un de ces cinq emplois d'avenir recrutés par la CAC, a démarré son activité le 2 décembre 2013. ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014

CLAUSE D'INSERTION :

LA CAC S'ENGAGE !

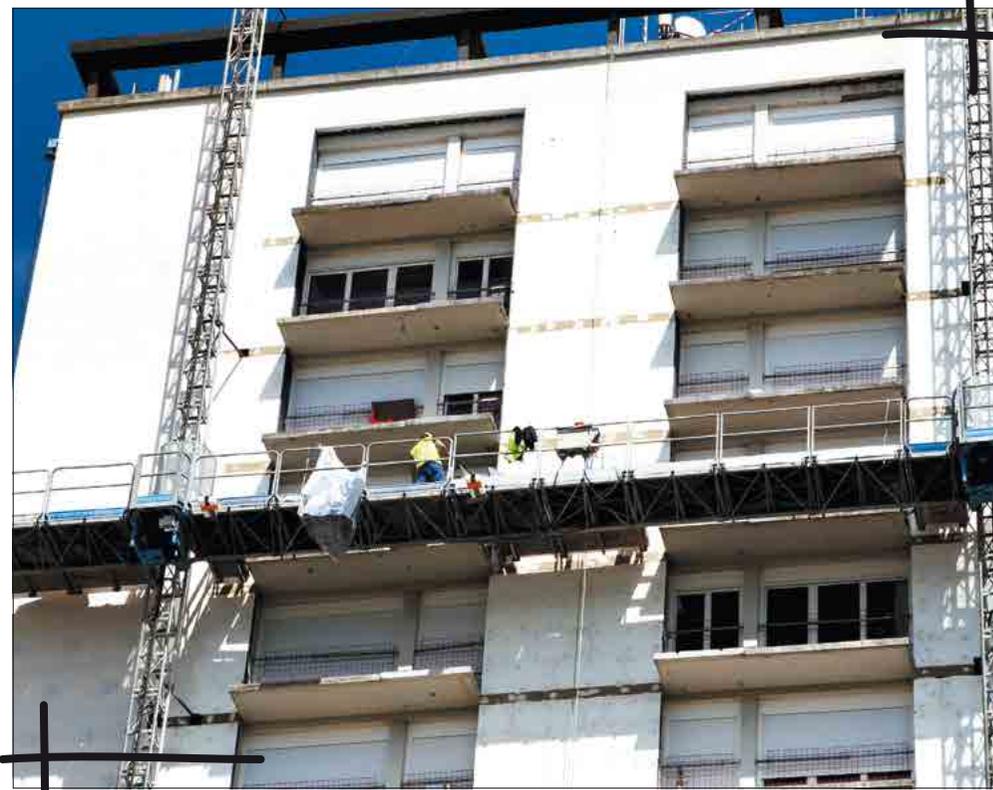
La CAC a mis en place dès 2007 cette clause liée à tous les marchés publics du PRU. L'objectif affiché est de faciliter l'accès au travail des habitants des quartiers prioritaires en leur offrant une formation, passeport indispensable pour une embauche ou un contrat en alternance.

Signée le 23 mai 2007, entre l'Etat, la CAC, les villes membres, l'ensemble des maîtres d'ouvrage du PRU et le service public pour l'emploi, la charte d'insertion de l'agglomération creilloise s'appuie sur les chantiers de rénovation urbaine pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de bénéficier prioritairement d'un emploi à proximité de leur lieu d'habitation.

Les entreprises répondant aux appels d'offres de notre collectivité, des villes et des bailleurs sociaux s'engagent de facto à respecter cette clause particulière. Sur près de 113 chantiers programmés jusqu'en 2014, 7% minimum des heures travaillées (contre 5% auparavant) seront réservées aux habitants du territoire en recherche d'emploi.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une présélection des candidats est opérée puis proposée aux entreprises signataires, ce processus s'effectuant en étroite collaboration avec le Conseil général de l'Oise, l'agence Pôle emploi de Creil, la MLVO, l'association Jade de Montataire et Cap emploi Oise concernant les travailleurs handicapés. Les critères de sélection des candidats prennent en compte : la motivation, le lieu de résidence (quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), le profil demandé dans l'offre d'emploi, l'appartenance au public cible (jeunes peu qualifiés, bénéficiaires de minimas sociaux, plus de 45 ans, femmes isolées, travailleurs handicapés...). La MLVO, partenaire de la CAC, assure un accompagnement et un suivi personnalisé des bénéficiaires de la clause d'insertion. ●●●



PRU : Chantier Tour Dunant

... UN DISPOSITIF QUI A FAIT SES PREUVES

Depuis 2011, la CAC demande à la Mission Locale d'assurer la liaison avec les entreprises pour établir les fiches de poste. Le but est de qualifier les personnes précaires par la formation puis de les intégrer au monde du travail par le biais d'une embauche ou d'un contrat en alternance. Cumuler des heures d'insertion n'est plus un pis-aller mais bien l'opportunité de bâtir un vrai parcours professionnel. Entre 2007 et 2013, la clause d'insertion a permis un accès au monde du travail par le biais de CDI, missions de six mois ou plus, contrats de qualification, voire même des créations d'entreprises pour quelques ex bénéficiaires.

90 %

des bénéficiaires sont issus des quartiers prioritaires

92%

ont un niveau inférieur ou égal au CAP ou BEP

217 500 heures prévisionnelles au total, soit :**Pour le PRU de l'Agglomération Creilloise :**CAC/Gournay : **57 500** heures ;Creil/Rouher : **58 000** heures ;Montataire/Martinets : **20 000** heures ;Nogent-sur-Oise/Obiers-Granges : **58 000** heures**Pour le PRU Les Rochers :**Nogent-sur-Oise/Les Rochers : **24 000** heures**114 849** heures d'insertion réalisées**Bilan global des insertions
en fin de mission sur la période 2007-2013 :**

- **2** personnes ont créé leur propre entreprise
- **22** personnes en CDI
- **23** CDD ou CTTI de plus de 12 mois
- **22** CDD ou CTTI de plus de 6 mois
- **3** en formation > à 6 mois
- **106** retours en accompagnement renforcé
- **56** candidats non renseignés car sans nouvelles (mauvais numéros et plus inscrits Pôle Emploi)

Forts de ce bilan nos élus ont souhaité généraliser la clause d'insertion à d'autres marchés de la CAC hors ANRU.

EMPLOI ET FORMATION AVEC LA POLITIQUE DE LA VILLE

Parmi les actions soutenues par la CAC et portées par des associations dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), on trouve également : « Passerelle école entreprise » (Face), « Animation de la Zone Franche Urbaine » (Face), « Accompagnement des porteurs de projets économiques » (BGE, Le Roseau), « Accompagnement à l'insertion professionnelle » (Réseau Coup de main), « Accompagnement pour l'emploi des femmes en difficulté » (CIDFF), « Atelier chantier d'insertion D3E » (Defith 60), « En route vers l'emploi » (SJT). ●



4

PRÉSERVER
NOTRE CADRE
DE VIE

Affiché le

SLO

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 14/12/2014

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

LE BILAN DE NOTRE PLAN D' ACTIONS ENVIRONNEMENTAL

PRÉSERVER
NOTRE CADRE
DE VIE

Rapport d'activité 2013

32

Trois ans après la mise en œuvre de ce premier plan triennal destiné à inscrire notre communauté dans une culture de développement durable et devenir un modèle écoresponsable dans notre région, il est temps de faire les comptes. Alors, avons-nous rempli notre mission ?



Opération distribution de composteurs

Nous inscrire dans une culture de développement durable, c'était le fil rouge du Projet de territoire 2009/2014. Pour rappel : « Notre volonté est d'intégrer dans les objectifs du projet, les principes du développement durable : il s'agit d'une approche globale permettant de rechercher à la fois un développement économique soutenable, une solidarité plus forte et une préservation de l'environnement (...) » Mais avec un défi de taille : parvenir à concilier cette nouvelle culture écologique avec l'identité historiquement industrielle du bassin creillois. Pour réussir dans cette voie et apporter notre juste contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, la CAC s'est dotée d'un programme d'actions simples aux résultats quantifiables, notre déclinaison locale de l'Agenda 21 adopté à Rio au sommet de la Terre en 1992...

LA MÉTHODOLOGIE DE NOTRE PLAN D' ACTIONS

Un mot d'ordre y a présidé : le pragmatisme. Ce plan évalué à deux millions d'euros sur trois ans, a été largement cofinancé par des partenaires de la CAC comme la Région ou l'ADEME. Les six objectifs réalistes, qui le sous-tendent ont été inspirés des lois Grenelle I du 3 août 2009 et Grenelle II du 12 juillet 2010 :

- Structurer le territoire et l'administration pour une prise en charge des thématiques environnementales,
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Introduire, préserver la biodiversité en ville,
- Réduire la pollution du milieu naturel et le préserver,
- Informer et mettre à disposition de la population les informations utiles à la connaissance et à la préservation de l'environnement,
- Protéger la population contre les effets de la dégradation de l'environnement (protection de la ressource en eau).

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 14/12/2014
Affiché le 15/12/2014
SLO



Jardin partagé

55 ACTIONS CIBLÉES DANS SIX THÉMATIQUES

Après de longs débats lors d'études préliminaires, le nombre d'actions à mener a été volontairement réduit à 55 pour s'assurer de leur réalisation effective. Elles ont été réparties dans six secteurs essentiels gérés par notre communauté :

- **les déchets**
(ex : composteurs pour déchets verts) ;
- **l'eau et l'assainissement**
(ex : rénovation des réseaux) ;
- **la commande publique durable**
(ex : intégration de critères environnementaux dans nos marchés publics) ;
- **l'aménagement et la planification**
(ex : création d'un jardin partagé) ;
- **les transports et déplacements**
(ex : amélioration du réseau de transport) ;
- **l'énergie et le bâtiment**
(ex : rénovation du siège de la CAC) ; sans oublier
- **la communication** (ex : actions de sensibilisation).

SUIVI ET PILOTAGE

C'est à la Direction des services techniques, secondée par les autres services, qu'a incombé la mise en œuvre des 55 actions de ce plan. Le service eau-assainissement-voirie a quant à lui été chargé de l'animation de notre politique environnementale, notamment au travers de la certification ISO 14001 (service assainissement). Un comité technique semestriel et un comité de pilotage annuel composés d'élus communautaires ont assuré le suivi du plan d'actions, le Conseil de développement étant régulièrement consulté durant son exécution.

PLUS DE 60% DES ACTIONS RÉALISÉES

Le dernier comité de pilotage a permis de dresser un bilan des actions effectuées ou en cours de réalisation.

En voici les principales :

- **Les actions réalisées** : le schéma de circulations douces, la restructuration du réseau de transports urbains, la rénovation éco-exemplaire du siège de la CAC (permettant de diviser par trois la facture énergétique), le projet de rénovation thermique des bâtiments via le PLH adopté en 2013, les OPAH (80 logements seront rénovés thermiquement dans le parc privé), la diffusion et le respect des bonnes pratiques sur l'usage de l'eau, le compostage individuel, l'extension des consignes de tri, la création d'un jardin partagé au travers de l'association du Jardin des Marais à Gournay...
- **Les actions partiellement réalisées ou en cours** : la mise en place d'une trame verte sur l'éco quartier Gournay, les phytotechnologies pour dépolluer des friches industrielles avec le partenariat avec l'INERIS (en cours sur le nouveau carrefour des Forges), le plan de protection ressource en eau (PARE), pour préserver les ressources en eau du champ captant de Précý-sur-Oise et réduire notamment nitrates et phytosanitaires), le plan d'action pour la collecte de verre, la sensibilisation au tri des déchets, la communication sur l'eau, les clauses environnementales dans les marchés publics.
- **Les actions à poursuivre** : la veille foncière, la gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le développement des systèmes de mesure de pollution des réseaux d'eau pluviale, la reconquête des berges de l'Oise via la création d'un syndicat, la baisse des déchets partant en enfouissement ou incinération (-12% depuis le début du plan).
- **Les actions en projet** : supprimer d'ici 5 ans les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et terrains de sport gérés par la CAC, végétaliser davantage pour apaiser le cadre de vie et rétablir des continuités écologiques, un Plan Climat Energie Territorial (PCET) pourrait être élaboré sur la base du volet énergie-climat du SCOT... ●



Serge Bernard-Luneau

En 2013, tout en assurant nos responsabilités vitales majeures nous avons réalisé ou mis en chantier la plupart des autres objectifs du Plan d'Actions Environnemental. En Picardie, seul bâtiment public de 2 000 mètres carrés chauffé par géothermie, le siège de l'Agglomération Creilloise prouve, indéniablement, notre capacité à créer les conditions d'une réussite de la transition énergétique, défi mondial du XXI^{ème} et objectif politique du projet d'agglomération à venir.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014
SLO

L'EAU,

OBJET DE TOUS NOS SOINS...

Elle répond à tous les critères de qualité et de sécurité pour servir au mieux plus de 31 000 abonnés : gestion écoresponsable et performante, protection des ressources d'eau, réseau d'assainissement en cours de réhabilitation complète, stations d'épuration remises aux normes. Une eau proposée à un tarif inférieur au prix moyen constaté sur la Picardie et sur la France.

4 MILLIONS DE M³ D'EAU POTABLE

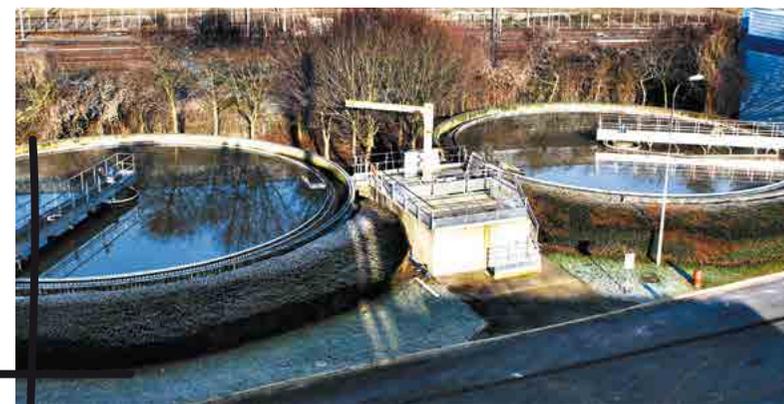
L'eau que nous utilisons est puisée dans une nappe d'eau souterraine de faible profondeur à Précy-sur-Oise, grâce à six forages implantés en bordure de l'Oise. Après pompage, l'eau est filtrée puis chlorée dans une station située à proximité afin de la rendre propre à la consommation. Elle est ensuite dirigée vers deux canalisations qui alimentent des réservoirs permettant d'assurer la distribution en eau potable aux habitants de l'agglomération creilloise. Notre réseau, long de 245 kms, comprend 7 réservoirs allant de 500 à 2 000 m³. Nous distribuons près de 4 millions de m³ d'eau potable à plus de 31 000 abonnés.

DES RÉSEAUX VOISINS ALIMENTÉS

La CAC alimente le Syndicat des eaux de Cramoisy en eau potable, la zone commerciale de Saint-Maximin, la commune de Thiverny ainsi que le Parc Alata. Depuis peu, le réseau de la CAC est interconnecté à celui de la Communauté de Communes du Liancourtois et de la Vallée Dorée (CCLVD) ceci afin de subvenir en partie aux besoins de cette dernière en eau potable : un bel exemple de solidarité.

UN PLAN DE PROTECTION EN PRÉPARATION

Le Plan d'Action Ressources en Eau (PARE), destiné à sécuriser notre alimentation en eau, prévenir et gérer les crises, préserver les ressources en eau du champ captant de Précy-sur-Oise et réduire la part de pollution diffuse, entre autres nitrates et phytosanitaires, est en cours d'élaboration.



LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DE NOS STATIONS D'ÉPURATION

Les deux stations d'épuration (STEP) à boues activées, respectivement situées à Montataire et Villers-Saint-Paul traitent les eaux usées de près de 80 000 habitants, soit 3,2 millions de m³ d'eaux usées. Des travaux d'amélioration menés entre 2007 et 2011 ont permis une réduction énergétique conséquente de près de 25 %.

UN COÛT DE L'EAU, MAÎTRISÉ

Avec un tarif 2013 en nette baisse par rapport à celui pratiqué en 2011 : 3,54 € TTC le m³, contre 3,73 €. Et un prix bien inférieur au tarif moyen constaté sur la Picardie qui est de 3,70 €. Cet effort a été consenti par notre collectivité alors même que les charges d'exploitation et de la TVA passaient de 5,5% à 7%. Comment ? Grâce à une bonne gestion de nos finances : ayant remboursé l'emprunt contracté plus tôt pour réhabiliter la station d'épuration de Montataire et en tenant compte du programme d'investissements sur l'eau et l'assainissement sur les cinq prochaines années, la CAC a fait le choix d'une baisse significative des redevances eau et assainissement.

NORME ISO 14001 : ENVIRONNEMENT MIEUX PROTÉGÉ

La CAC est certifiée ISO 14001 depuis le 23 janvier 2004 pour sa gestion (en direct ou en délégation) des réseaux d'eaux usées et pluviales, des stations d'épuration de Montataire et Villers-Saint-Paul. Basée sur un système de management environnemental international, cette certification est le gage d'un environnement mieux préservé. Ce système permet en effet à un organisme (entreprise, collectivité) de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement tout en cherchant à améliorer cette performance environnementale. Le renouvellement de cette certification n'est pas automatique mais dépend d'un contrôle exercé par un organisme indépendant. Le 29 mars 2013, l'audit réalisé par le Bureau Veritas a permis le renouvellement de notre certification ISO 14001.

PRÉSERVER
NOTRE CADRE
DE VIE

Rapport d'activité 2013

Comment se compose le prix de l'eau ?

- **D'UNE PART LYONNAISE DES EAUX, NOTRE DÉLÉGATAIRE, COMPOSÉE D'UN ABONNEMENT ET D'UN PRIX AU M³** : elle sert à financer l'exploitation du réseau (production, distribution, traitement) mais aussi les interventions des équipes mobilisables de la Lyonnaise des Eaux, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, les réparations, les casses...
- **D'UNE PART CAC** : elle permet de financer les réhabilitations et le renouvellement des ouvrages. Notre communauté a ainsi programmé le renouvellement de nos canalisations à hauteur de 1,2 millions d'euros par an en moyenne.
- **D'UNE PART AGENCE DE L'EAU** : avec ses subventions, elle aide les collectivités, entreprises et particuliers à mieux lutter contre la pollution et préserver la qualité de notre eau.

LES MISSIONS DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Aidé des services administratifs et financiers de la communauté, il gère les questions d'assainissement, eaux usées et eaux pluviales, d'alimentation en eau potable et défense incendie. Ce service exerce un contrôle sur les activités et contrats de délégation et assure la réalisation des travaux d'entretien et d'investissement sur les réseaux et stations de traitement.

BERGES PROTÉGÉES ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La CAC est chargée d'assurer un entretien régulier des berges (environ 14 kms) ainsi que des noues et fossés s'y déversant, afin de limiter les débordements ponctuels dus à des orages, ou les dégradations de berges pouvant provoquer des affaissements ou effondrements des chaussées. La surveillance des montées de la rivière (obturation des réseaux, postes de crue...) est confiée à la Lyonnaise des Eaux, notre délégataire de service public. La réflexion sur la création d'un syndicat pour gérer les berges de l'Oise se poursuit actuellement. La lutte contre les grandes inondations liées à des débordements de l'Oise est confiée à l'entente Oise-Aisne.

NOS PARTENAIRES

La Lyonnaise des Eaux (LDE), notre délégataire ; l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), qui accorde subventions et avances remboursables ; le Service navigation de la Seine ; les services des villes (échanges réguliers avec leurs services internes) ; la commission consultative des services publics locaux Eau-Assainissement, l'entente Oise Aisne. ●

245 km

de réseau

143 km

de réseau d'eau pluviale

7 réservoirs

allant de **500 à 2 000 m³**

4 millions de m³

d'eau potable à **31 000** abonnés

2 771

bouches et avaloirs, **8** postes de relèvement d'eau pluviale

150 000 m³

distribués vers la CCLVD

LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2013

Outre les chantiers d'envergure, figures de proue de nos grands projets, la CAC est présente au quotidien pour restaurer, réparer, et assurer les travaux de maintenance indispensables au bon fonctionnement des voiries et infrastructures de notre territoire.

DES GRANDS AUX PETITS CHANTIERS

L'année 2013 a bien sûr été marquée par le lancement ou la finalisation de chantiers phares tels que la passerelle sur l'Oise en juin/juillet 2013 (livraison deuxième semestre 2014), le carrefour des Forges (inauguré en juin 2013) ou encore les travaux de la voie nouvelle, ces 3 chantiers totalisant un budget de 10 000 000 d'euros environ. La rénovation du siège de la CAC a été achevée cette même année, mobilisant quelque 350 000 euros de budget en 2013. D'autres travaux d'amélioration ont été conduits sur différents bâtiments du patrimoine bâti de la CAC : travaux de modernisation de l'accueil de la Maison de la Justice et du Droit et mise en accessibilité handicapés pour 32 500 euros, amélioration thermique des locaux de la Maison du Tourisme pour un montant de 24 000 euros ainsi que le remplacement du sol sportif de la salle polyvalente du stade Marie Curie (Nogent-sur-Oise) pour 107 000 euros.

LES VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Des petites réparations aux gros travaux, le service Voirie assure l'entretien de quelques voies situées sur les quatre villes de notre agglomération. En 2013, la CAC est intervenue à hauteur de 170 000 euros, rue Jean Jaurès à Creil, rue de la République à Creil, route de Vaux à Creil et boulevard Coubertin à Nogent-sur-Oise.



À l'agenda 2014

La requalification des berges de l'île Saint Maurice avec un budget prévisionnel de 1 315 000 euros TTC ; l'instruction du dossier loi sur l'eau avec un démarrage des travaux en septembre 2014 ; le raccordement de la voie nouvelle à l'impasse de Gournay au premier semestre 2014 pour un montant global de 890 000 euros TTC dont 350 000 euros en 2014. ●



UNE GESTION TOUJOURS PLUS PERFORMANTE DE NOS DÉCHETS

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Rapport d'activité 2013

Parce qu'il est une nécessité impérieuse de faire baisser leur tonnage d'ici 2015, afin de réduire à la fois le coût pesant sur la collectivité et leur capacité de nuisance sur l'environnement. Dans une même logique d'optimisation, la CAC a fait construire un garage pour les bennes de la collecte, préfiguration d'un pôle de services publics dédié à l'environnement.

DES OUTILS EFFICIENTS POUR FAIRE BAISSER LE TONNAGE DES DÉCHETS

Depuis sa reprise de compétence collecte en janvier 2011, la CAC poursuit une politique de gestion toujours plus optimisée de nos déchets ; l'amélioration de leur prise en charge étant destinée à faire baisser à la fois leur tonnage (prescriptions Grenelle 2015) et le coût pesant sur la collectivité (autour de 7 millions d'euros). Pour atteindre son objectif, notre collectivité a actionné différents leviers dont : la réglementation spécifique à la collecte des déchets professionnels, l'incitation à la pratique du tri, et du compostage des déchets verts ou ménagers, le recyclage des déchets domestiques et encombrants via la Recyclerie ouverte en 2011 (Sud Oise Recyclerie (SOR) à Villers-Saint-Paul), l'expérimentation, sans oublier de nombreuses actions de sensibilisation. Conjugué aux efforts de nos concitoyens, ce travail de longue haleine commence à porter ses fruits.

LE PASSAGE AU MONO FLUX

Depuis le 17 septembre 2012, les habitants peuvent jeter tous les emballages plastiques et les papiers dans un seul et même bac jaune. Ce tri simplifié a permis une baisse de 1 000 tonnes d'ordures ménagères depuis sa mise en place.

LE COMPOSTAGE

Campagnes d'information, distributions de composteurs de qualité à moitié prix : la CAC se met en quatre pour inciter chacun à pratiquer le compostage. Il permet de réduire la facture déchets d'environ 370 kg pour un foyer de quatre personnes. Deux opérations de formation au compostage ont été organisées le 13 avril (43 personnes) et le 28 septembre (20 personnes) ; une opération compostage a également eu lieu aux Jardins Familiaux de Creil, réunissant 39 personnes.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché



De gauche à droite :

- collecte des encombrants
- Sud Oise Recyclerie

LE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

Ce tri contribue à la préservation de notre environnement avec 200 kg de CO₂ en moins par tonne de verre recyclé. Nous n'affichons pour le moment que 10 kg de verre trié par an et par habitant sur le territoire de la CAC (moins de 1 000 T) : c'est moins que la moyenne nationale qui est de 30 kg. Même si l'apport reste volontaire, la communication est primordiale pour tenter d'améliorer ce score.

LES BIO-CONTENEURS

Une expérimentation a été conduite en 2013 sur la base de 300 bio-conteneurs (collecte des déchets verts) pour un coût de 13 425 euros. Des bio-conteneurs qui semblent avoir conquis une majorité des habitants participant à l'expérience, puisqu'elle a recueilli 80 avis positifs sur les 86 personnes visitées.

LA REDEVANCE SPÉCIALE « PROS »

Depuis le 1^{er} janvier 2012, cette taxe est appliquée aux professionnels dépassant 660 litres de déchets assimilables à des ordures ménagères collectées lors des deux ramassages hebdomadaires (soit deux fois 330 litres).

LE PRÉ-TRI DES ENCOMBRANTS

Mis en oeuvre depuis le 1^{er} janvier 2012, il est opéré avant traitement en Centre d'Enfouissement Technique (CET). Son but est de minorer les tonnages et le coût des encombrants.

LA RECYCLERIE

Située à Villers-Saint-Paul et ouverte au public depuis 2011, elle permet de recycler des déchets domestiques qui y trouvent une seconde vie, tout en participant à la baisse du tonnage des déchets. ●●●

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO)

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise gère le transport, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. L'ensemble des déchets ménagers collectés sur l'agglomération creilloise est traité, valorisé ou recyclé par le SMVO sur les installations gérées par le SMVO. Le programme VERDI c'est un Centre de Traitement Principal basé à Villers Saint Paul avec un centre de valorisation énergétique, un centre de tri des collectes sélectives et une plateforme ferroviaire, 4 quais de transfert des déchets route/rail et un réseau de 25 déchetteries VERDI répartis sur l'ensemble du territoire.



Nouveau garage des bennes de collecte

**ZOOM
SUR...****Le nouveau garage**

des bennes de collecte

Dans l'optique d'un véritable pôle de services dédié à l'environnement (service déchets, Recyclerie, SMVO, port fluvial, station d'épuration, dépôt des bus urbains, centre Veolia), la CAC a fait construire un bâtiment capable d'accueillir personnel et matériel dans des conditions optimisées. Une démarche d'excellence confirmée avec le renouvellement de trois des huit camions de collecte au cours de ces dernières années. Ce local, d'une superficie d'environ 1 600 m² accueille un entrepôt, des bureaux, des vestiaires et un hangar de 1 000 m² environ qui permet le stationnement de 12 à 15 poids lourds. Il comprend également une aire de lavage, un coin repos et un réfectoire pour le personnel.

**Un plan d'action
pour le verre**

Ce programme est évalué
à 80 000 euros pour
2014 et 602 000 euros
sur six ans.

UN 3^{ÈME} CAMION BENNE PLUS ÉCOLO

Un 3^{ème} camion Renault Premium est venu s'ajouter le 15 mars 2013 aux deux autres véhicules mis en circulation en 2011, rajeunissant ainsi notre parc de 8 véhicules affectés à la collecte des ordures ménagères. Répondant aux dernières normes européennes EURO 5, ce véhicule permet une réduction notable des rejets polluants tout en assurant une meilleure capacité de collecte (26 tonnes au lieu de 19).

**À l'agenda 2014**

- l'installation de 1800 bio-conteneurs sur certains secteurs du territoire.
- Le programme de modernisation et d'incitation au tri du verre. ●

21 908tonnes d'ordures ménagères collectées, contre **22 584** en 2012**2 496,81**tonnes résultant de la collecte sélective contre **2 374** en 2012**1 176,84**tonnes d'encombrants contre **1 246** en 2012**114**

composteurs distribués

1 672

enfants du primaire, **193** collégiens, **37** étudiants, **1 616** adultes touchés par notre information dispensée sur le tri et la prévention des déchets

38

personnes employées au service déchets

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
SLO



5

VIVRE DANS L'AGGLO CREILLOISE

Affiché le

SLOW

Envoyé en préfecture le 11/12/2014

Reçu en préfecture le 14/12/2014

ÇA BOUGE

DANS NOS TRANSPORTS PUBLICS !

Borne SISMO



Site pilote choisi par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) pour mettre en œuvre le Système Intégré de Services à la Mobilité dans l'Oise (programme SISMO), le STAC a fait bénéficier les usagers d'une multitude d'innovations : information embarquée, borne de rechargement et de consultation, fonctionnalités du site Oise mobilité, sans oublier un changement de livrée pour nos bus, symbolisant la métamorphose de notre réseau.

Depuis le lancement de son nouveau réseau d'agglomération en avril 2012 (restructuration complète avec carte des transports redessinée, liaisons diamétrales et plus directes, 29 nouveaux arrêts, extension des services en soirée, nouvelle billettique, grille tarifaire abaissée et simplifiée) la CAC n'a cessé d'améliorer les performances de son service de transports publics. Les enjeux sont nombreux : développement durable, meilleure mobilité, interconnexion des transports à l'aune de la future ligne TGV Picardie-Creil-Roissy, intermodalité et bien sûr préservation de l'environnement. Le premier de tous les défis étant de faciliter la mobilité pour tous et de faire préférer le bus à la voiture.

LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME SISMO

Mis en œuvre avec l'appui du SMTCO, le programme SISMO a apporté de nombreuses innovations qui sont autant d'améliorations dans le quotidien des usagers. En 2013, ce programme a pu poursuivre son déploiement sur l'ensemble du réseau avec l'information en temps réel du passage des bus aux points d'arrêts équipés ainsi qu'à l'intérieur des bus ; le pack-liberté pour une mobilité à coup maîtrisé (entre 0,35 et 0,50 € pour un trajet) et facturé après utilisation ; les titres multimodaux STAC/PSO pour voyager sur les deux réseaux avec un seul titre de transport ; l'implantation d'une borne de rechargement et de consultation 24h/24 près des kiosques de la gare ; les nouvelles fonctionnalités du site www.oise-mobilité.fr permettant le rechargement du pass via Internet et la création d'alertes SMS et mails. La e-boutique ainsi que l'apposition des QR Codes sur les points d'arrêts, complètent le dispositif, faisant du programme SISMO un outil performant au service des usagers de l'Agglomération Creilloise.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
 Reçu en préfecture le 11/12/2014
 Affiché au public le 11/12/2014
 Agglo Creil Roissy



Bus du STAC

UNE NOUVELLE LIVRÉE POUR LES BUS

Avec cette couleur violette ultra tonique et au goût du jour, nos bus n'ont pas seulement pris un coup de jeune : ce changement d'allure symbolise les nombreuses améliorations et avancées techniques apportées au réseau depuis les deux dernières années. Inaugurée au printemps 2013, cette livrée illustrée des sites emblématiques de notre agglomération permet d'en faire une agréable promotion tant auprès des habitants... que de nos visiteurs.

DEUX NOUVEAUX BUS POUR PLUS DE CONFORT

Sur ces deux bus mis en service en avril 2013 par le STAC, l'un d'entre eux est articulé. D'un meilleur confort pour les usagers, ils offrent également une plus grande capacité d'accueil à bord.

ACCESSIBILITÉ TOTALE : LA CAC TIENT SES PROMESSES

Symbole fort de l'engagement de notre collectivité en faveur des personnes à mobilité réduite, la CAC a adopté son schéma directeur d'accessibilité en juin 2013. Il permettra d'aménager les 180 points d'arrêt du réseau (pourvus ou non d'un abri voyageur) quel que soit le type de handicap, physique ou moteur. Les 31 bus seront équipés de plancher bas et l'agence commerciale du kiosque sera réaménagée pour permettre l'accès aux personnes souffrant d'un handicap. Le coût de cette mise en accessibilité est estimée à 2 124 000 euros, montant qui intègre les études avant-projet, la mise en accessibilité du cheminement entre les gares interurbaines (place Brobeil) et urbaines (STAC et SNCF), du kiosque, des bus et des points d'arrêts du réseau. Le Département intervient ainsi que le Fonds Européen de Développement Economique et Régional (FEDER), la CAC et chaque ville. ●●●

Le succès du pack liberté

Le réseau STAC est l'un des premiers réseaux français de moins de 100 000 habitants – et le premier en Picardie – à proposer aux usagers l'abonnement en post-paiement via le pack liberté. Les usagers ont ainsi la possibilité de ne payer que les voyages réellement effectués. Un mois à peine après le lancement du pack, plus de 150 abonnements avaient été souscrits.

Une fréquentation en hausse

Avec + 11% entre septembre 2012 et mai 2013 (1 800 usagers par jour), soit près de 14 000 validations enregistrées sur un jour de semaine classique.

Une démarche qualité, engagée

Toujours dans le souci d'offrir un service public optimisé, notre collectivité s'est engagée cette année dans une démarche qualité basée sur des critères précis (ponctualité, informations voyageurs, sécurité).

Autre gage de ce souci de qualité concernant notre service de transports : les élus de la CAC ont adhéré à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR) qui fédère de nombreux réseaux de transport indépendants et les représente tant sur le plan national qu'europpéen, dans un souci permanent d'améliorer l'offre de transport pour nos habitants.

L'hôpital de Creil encore plus accessible

La desserte de l'hôpital Laennec a été renforcée avec 4 des 5 lignes régulières mises en terminus.

31véhicules (dont **26** appartenant à la CAC)**1 300 000 kms**

parcourus par an

4 000validations par jour (+**12%** sur un an)**2 400**

abonnés (chiffres novembre 2012)

3 800réservations sur Resago 1, 2, 3
(au 30/11/13)**2 500 000 €**coût des aménagements prévus
au Schéma directeur d'accessibilité**2 200 000 €**coût des aménagements prévus
au Schéma intercommunal des
circulations douces

••• UNE FÊTE DU VÉLO... SUR LES BORDS DE L'OISE

Autre alternative à l'automobile, le vélo, qui a été dignement célébré dans l'agglomération les 1^{er} et 2 juin 2013 pour la 4^{ème} année consécutive (17^{ème} édition nationale). Une fête du vélo qui a fait coup double avec notre participation simultanée à l'opération Oise Verte et Bleue, organisée par Oise tourisme. Cette édition inédite, organisée en partenariat avec l'Association des Usagers du Vélo, des Vélo routes et Voies Vertes de la Vallée de l'Oise (AU5V) et le SMTCO a permis, en conjuguant ces deux événements de partir à la découverte de notre patrimoine fluvial. Des rotations en péniche ainsi qu'un dîner croisière étaient au programme, de même qu'un déjeuner à la Guinguette de Pont-Sainte-Maxence le dimanche 2 juin.

LA JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Dans le cadre de la semaine nationale du Transport Public, la CAC, le STAC et le SMTCO organisent chaque année un événement grand public pour aller à la rencontre des habitants de l'agglomération et promouvoir le réseau de bus STAC. L'année 2013 ayant été riche en actualités sur le réseau, notamment à travers le lancement de nouveaux services Oise Mobilité, il a été décidé de concevoir sur le parvis de la gare de Creil une opération grand public très événementielle et jouant au maximum la carte de l'interactivité.

L'objectif était double :

- **Un objectif d'information et de « formation »** sur le réseau STAC et sur les nouveaux services Oise Mobilité disponibles.
- **Un objectif d'image** à travers un événement de proximité ludique et convivial.

L'opération a répondu aux objectifs internes et a rencontré un fort engouement du public : 800 visiteurs entre 8h30 et 18h30 (malgré une météo très humide le matin). L'amplitude horaire large a permis de toucher les différentes cibles de population actives et non actives, adultes, et même les scolaires en fin de journée.



À l'agenda 2014

Les projets en cours devraient être finalisés, dont le renouvellement et l'extension du nombre d'abris voyageurs (passage de 78 abris à 108 d'ici la fin de l'année), la livraison du dépôt intercommunal du STAC prévue pour l'été 2014, la mise en œuvre des premiers aménagements liés au schéma des circulations douces, enfin le début des travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt pour le second semestre 2014. ●

POLITIQUE DE LA VILLE :

TRAVAILLER CHAQUE JOUR À RESTAURER L'ÉGALITÉ ENTRE LES CITOYENS ET LES QUARTIERS

Parce que nous avons le devoir d'aider les moins favorisés d'entre nous à sortir du piège de l'exclusion et du déterminisme social, la CAC accorde une place privilégiée à la Politique de la Ville au sein de ses politiques publiques. Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), au travers d'actions régulièrement évaluées, et bientôt le nouveau Contrat de Ville actuellement en préparation, en sont les principaux vecteurs.

LE CHOIX D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

Si l'Etat met en place des dispositifs économiques et sociaux, il appartient ensuite à chaque collectivité d'accorder à la Politique de la Ville une place plus ou moins importante au sein de ses politiques publiques. La CAC a décidé depuis longtemps d'en faire l'une de ses priorités : un choix qu'elle assume en ces temps de rigueur économique et de baisse d'aides aux collectivités. Nos élus pensent que cette politique volontariste, dont une des clés de voûte est le CUCS, signé le 19 juin 2007 entre la CAC, les villes membres et l'Etat, est un outil efficace de lutte contre les disparités sociales entre les habitants. Ce contrat cadre, initialement prévu pour une durée de trois ans a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2014, nous permettant ainsi de mener nos actions jusqu'à leur terme.

SIX CHAMPS D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Le CUCS concentre l'essentiel de son action sur les 7 quartiers prioritaires de l'Agglomération Creilloise : les quartiers Rouher, Moulin ouest, Cavée de Senlis pour Creil ; Les Martinets pour Montataire, Obier-Granges, Les Rochers pour Nogent-sur-Oise ; Bellevue-Bellevisée pour Villers-Saint-Paul. Six champs de première intervention ont été ciblés : la réussite scolaire pour tous ; la réussite professionnelle et la compétitivité du territoire ; la santé et l'accès au soin ; la culture et la nature, au service du lien social et du dynamisme local ; l'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble ; la prévention et la citoyenneté.

17 associations, soit 31 projets (dont 5 nouveaux) contre 29 l'an passé, ont été soutenus par la CAC pour un montant global subventionnel de 205 900 euros. ●●●



Rencontres de la Ville, 4 octobre 2013

Les partenaires économiques

Outre l'Etat, les principaux partenaires économiques sont : la CAC, les villes, le CGO, le CRP et le Fonds européen. Le service Politique de la ville a un budget de 750 000 euros de dépenses de fonctionnement.

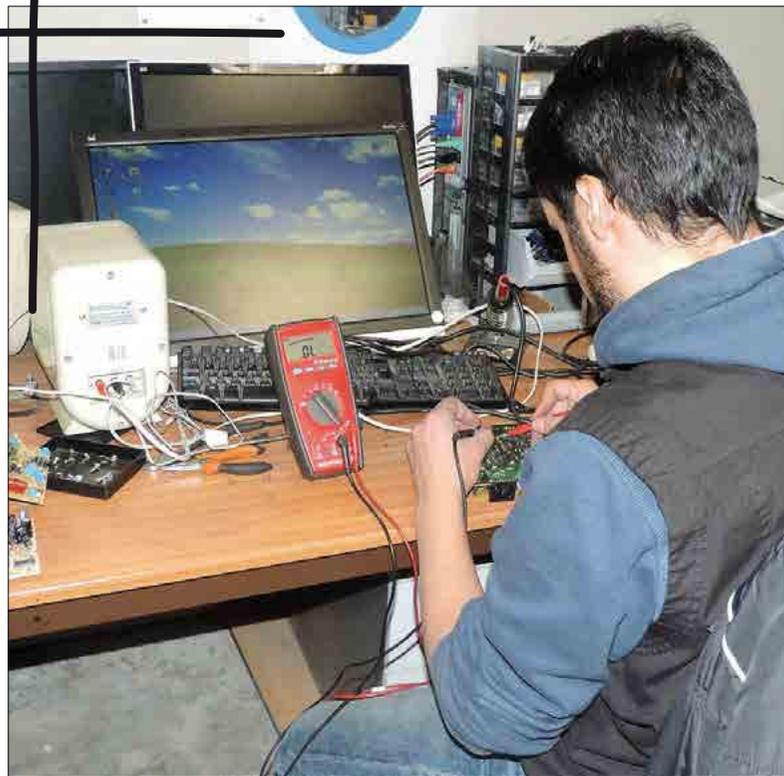
Les partenaires sociaux

On y dénombre : les services de l'Etat, du Conseil général, les associations, les services communaux travaillant sur les compétences Politique de la Ville - Prévention et Accès aux Droits de la CAC (Prévention médiation des villes, citoyenneté, culture, jeunesse, Centre Communal d'Actions Sociales), la sous-préfecture de Senlis, l'Education nationale, la police nationale, le ministère de la Justice (TGI de Senlis).

Vers un nouveau Contrat de Ville

Dans le cadre de la réforme de la Politique de la ville, l'Etat signera en 2015 un nouveau Contrat de ville avec les collectivités concernées. 12 sites pilotes dont Amiens Métropole, bénéficient actuellement d'une préfiguration de ces contrats. Le service Politique de la Ville de la CAC se prépare activement au lancement de ce nouvel outil qui intégrera cohésion sociale et rénovation urbaine.

Chantier d'insertion



VIVRE DANS L'AGGLO CREILLOISE

44

Rapport d'activité 2013

••• LES TEMPS FORTS DE 2013

Il s'est agi pour l'essentiel de manifestations organisées ou placées sous l'égide du service Politique de la Ville, parmi lesquelles : le Forum de l'Emploi, un colloque sur les violences sexuelles et sexistes au travail le 26 juin 2013 à l'IUT de Creil avec la participation d'une trentaine de professionnels, associations, services du CCAS et de la prévention, représentants du CGO, élus (budget : 5 690 euros) ; Les Rencontres de la Ville le 4 octobre 2013 à la Maison de la culture et des associations de Creil qui ont rassemblé 158 participants sur la journée et 48 habitants et élus pour la soirée débat autour du film « Adieu, Gary » (budget : 8 626 euros) ; le projet vidéo sur le décrochage scolaire « Réussir l'école pour tous » : ce film sera distribué aux établissements du second degré, aux services communaux et aux associations concernées par l'absentéisme scolaire ou le soutien à la parentalité (budget : 7 500 euros).



Marc Ben Taleb,
responsable de DEFITH 60

Le handicap n'est pas un problème, le seul critère est d'avoir un projet. De par son soutien, la CAC a été l'un des moteurs de cette réussite.



ZOOM SUR... **une action CUCS**
avec l'association DEFITH 60

Dans ce chantier d'insertion de reconditionnement des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) destiné aux personnes handicapées précaires du bassin creillois, 24 hommes et femmes sont formés chaque année. 85% d'entre ces personnes sont issues des quartiers prioritaires. Plus de 60% trouveront un emploi à l'issue de cette formation, dont des CDI. Sous la houlette d'un informaticien animateur social, chacun peut acquérir une compétence dans le secteur porteur du reconditionnement des D3E. L'association s'est vue décerner un Lauréat au 1^{er} Carrefour de l'innovation sociale pour son nouveau procédé de dépollution et de valorisation des cartouches laser.



À l'agenda 2014

L'organisation d'un colloque : « Quelle prise en charge pour les victimes de violences intrafamiliales » en octobre 2014 ; le développement d'outils de sensibilisation pour les adolescents sur la question des violences au sein du couple et de la famille (public cible : les établissements scolaires et partenaires sociaux) ; l'organisation d'une série d'expositions à la MJD sur plusieurs thèmes fédérateurs dont les violences faites aux femmes, la récurrence chez les jeunes, leur sensibilisation à la citoyenneté ou à l'éducation. ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçue en préfecture le 11/12/2014
SLO

PRÉVENTION, SÉCURITÉ, ET ÉGAL ACCÈS AUX DROITS

Ce volet recouvre l'ensemble des actions menées par la Communauté de l'Agglomération Creilloise au côté de la Justice et des Partenaires Sociaux. Le dispositif de Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) mis en place sur notre territoire en 2013, repose sur une meilleure articulation avec notre Conseil intercommunal de sécurité et de la prévention de la délinquance (CISPD).

Depuis 2012, les services Politique de la Ville et Prévention de la délinquance-Accès aux droits ont fusionné afin de pouvoir agir avec plus d'efficacité dans ce volet très sensible qu'est la Politique de la Ville. Ce nouveau service poursuit plusieurs missions essentielles : le suivi et la mise en œuvre d'actions liées à la Stratégie intercommunale de prévention de la délinquance, de sécurité et d'aide aux victimes qui fut signée à la CAC le 19 janvier 2011 ; la coordination et l'animation du CISPD ainsi que celle de la Maison de la Justice et du Droit (MJD). Enfin, le pilotage de l'observatoire intercommunal de la tranquillité publique.

LA STRATÉGIE INTERCOMMUNALE

Signée en 2010 et mise en œuvre l'année suivante, la Stratégie intercommunale de sécurité, se présente sous la forme d'un programme territorial d'actions qui se veut plus en phase avec les réalités du terrain. Elles sont assorties d'échéances de réalisation et soumises à évaluation. Il s'agit de pratiquer une politique plus réaliste, axée sur la prévention et l'aide aux victimes. Dans son nouveau cadre légal, le CISPD s'est fixé 10 missions complémentaires du CUCS, reposant sur deux axes forts :

- 1) **la prévention éducative et sociale** avec la mise en place de mesures socio-éducatives en direction des jeunes et la protection des publics vulnérables, notamment les victimes de violences intra familiales.
- 2) **la prévention spatiale de la malveillance** au travers d'audits de sûreté et de mesures d'aménagement urbain aux fins de renforcer la sécurité dans les espaces et les grands équipements.

Trois premières actions correspondant à des besoins spécifiques à notre territoire, ont été d'ores et déjà lancées :

- 1) **mieux prévenir l'absentéisme scolaire** (en 2012) et agir plus efficacement par le biais d'une meilleure coopération intercommunale.
- 2) **mieux lutter contre la récidive** par un plus grand nombre de structures d'accueil et un éventail plus large de travaux proposés aux personnes condamnées à des TIG et à des mesures de réparation pénale.
- 3) **prévenir l'insécurité dans les transports urbains et scolaires** au moyen de campagnes de sensibilisation auprès des plus jeunes et des usagers. ●

La Zone de Sécurité Prioritaire, une réponse ciblée à la délinquance de notre territoire

Lancée le 19 mars 2013, la ZSP du grand Creillois fait partie de la soixantaine de ZSP créées par le ministère de l'Intérieur depuis août 2012. La ZSP se veut une méthode basée sur une action de sécurité renforcée sur des périmètres ciblés, en vue de résultats tangibles. L'une de ses missions principales est la prévention de la délinquance grâce à l'optimisation de dispositifs déjà existants et une meilleure articulation avec le CISPD. Les moyens de la ZSP du Grand Creil ont été accrus avec l'arrivée de renforts au commissariat de Creil en septembre 2013.



UNE MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT, PLÉBISCITÉE

Ouverte depuis octobre 2006, la MJD incarne une présence judiciaire de proximité très appréciée de nos concitoyens. Chaque année les chiffres de sa fréquentation augmentent et démontrent s'il en était besoin, l'utilité de ce trait d'union indispensable entre la justice et les justiciables.

VIVRE
DANS L'AGGLO
CREILLOISE

46

Rapport d'activité 2013

5 857

visiteurs en 2013

1 869

appels téléphoniques en 2013

27%

des demandes concernent le droit de la famille et **9%** l'aide juridictionnelle

98%

des visiteurs habitent le département de l'Oise

63%

des usagers de la MJD résident sur le territoire de la CAC

21%

des usagers de la MJD, habitent dans un quartier CUCS

Horaires de la MJD :

le lundi de 14h à 17h,
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15

Située au **26, rue Voltaire à Creil**, la MJD est administrée par la CAC et placée sous l'autorité du Président du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Senlis et du Procureur de la République. Elle a pour principales missions d'apporter des solutions alternatives aux poursuites judiciaires, traiter de la petite délinquance, permettre l'accès au droit - en particulier pour les justiciables les plus fragilisés - et apporter un soutien aux victimes d'infractions pénales. L'équipe de la MJD de Creil est composée de deux agents de la CAC, une animatrice-juriste et un agent d'accueil. Il existe 131 MJD en France, deux autres MJD dans l'Oise à Noyon et Méru.

DES SERVICES CONFIDENTIELS ET GRATUITS

Sous la bannière de la MJD se trouvent réunis plusieurs acteurs :

- **Les acteurs de la justice de proximité** : l'association enquête et médiation, les délégués du procureur, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de l'Oise (ADSEAO), le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).
- **Les acteurs de la résolution amiable des conflits** : le conciliateur de justice, le délégué défenseur des droits - mission lutte contre les discriminations - ex HALDE -, la nouvelle permanence de délégué défenseur des droits - mission défenseur des droits de l'enfant, le délégué défenseur des droits - mission médiation avec les services publics, l'association enquête et médiation - médiation familiale.
- **Les acteurs de l'accès au droit et l'aide aux victimes** : le personnel de la MJD, l'association d'aide aux victimes et d'information des justiciables (ADAVIJ), le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), les avocats, les huissiers de justice et le notaire. ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014

L'INTERVENANTE SOCIALE

L'intervenante sociale du commissariat travaille en collaboration avec les services de police et les partenaires extérieurs afin de permettre aux personnes qui se présentent au commissariat de bénéficier d'une écoute et d'une prise en charge adaptées aux problématiques qu'elles peuvent rencontrer (différends familiaux, violences conjugales et/ou intrafamiliales...). Elle peut aussi apporter assistance aux victimes et aux plaignants (mineurs et/ou majeurs) en évaluant la nature des besoins sociaux qui se révéleront au cours de l'activité policière.

Les services de police, peuvent orienter les auteurs d'infractions vers elle lorsque ces derniers sont confrontés à des difficultés d'ordre social ou souhaitent bénéficier d'un suivi extérieur (demande de suivi psychologique, demande de soins). En poste au commissariat de Creil où elle assure une permanence régulière, elle est également présente une fois par semaine, le mercredi, au commissariat de secteur de Montataire. ●



516

entretiens effectués en 2013

324

personnes ont été reçues

82.36%

des personnes contactées ou reçues résident sur une commune de la CAC

38%

des saisines émanent du commissariat

42.8%

des saisines émanent des usagers eux-mêmes, **7.5%** de leur entourage et **11.6%** des partenaires extérieurs

Concernant la nature des entretiens :

16.47%

des entretiens effectués pour des violences conjugales

23.4%

pour des différends de couple, **13.4%** pour des différends familiaux

3.5%

correspondent à des faits de violences sur mineur

12.6%

à des demandes de renseignements (concernant la procédure des victimes, démarches à effectuer en cas de divorce, aide financière...)

UNE AGGLO SPORTIVE, TERRE DE CHAMPIONS

Stade Marie Curie - Nogent-sur-Oise



VIVRE
DANS L'AGGLO
CREILLOISE

48

Rapport d'activité 2013

Forte d'une soixantaine d'associations sportives, d'infrastructures de qualité, d'un environnement naturel et protégé à proximité, notre agglomération permet autant la pratique sportive ludique que la compétition. En 2013, la CAC a renouvelé son soutien à Céline Goberville qui se prépare aux prochains Jeux olympiques de Rio en 2016.

La Communauté de l'Agglomération Creilloise gère intégralement les 10 stades et gymnases de notre agglomération utilisés quotidiennement par quelques 8 895 élèves (4 145 collégiens, 4 399 lycéens, 351 étudiants).

- **À Creil** : les gymnases Jean-Jacques Rousseau, Gabriel Havez, Jules Michelet et Jules Uhry
- **À Nogent-sur-Oise** : les gymnases Marcelin Berthelot, Edouard Herriot et le stade couvert Marie Curie
- **À Montataire** : les gymnases Anatole France et André Malraux
- **À Villers-Saint-Paul** : le gymnase Emile Lambert

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES TRÈS DEMANDÉES

Les installations sportives gérées par la CAC sont principalement dédiées aux établissements scolaires mais elles accueillent également plus de soixante associations sportives pratiquant une multitude de disciplines : foot en salle, hockey, cricket, danse, gymnastique, tennis, badminton, boxe américaine, capoeira, arts martiaux, karaté, hand-ball, danse hip-hop, athlétisme, escalade, lutte, volley-ball, roller... En semaine, les taux d'occupation de ces installations dépassent fréquemment les 95%, les différents gymnases étant largement investis par les associations durant les week-ends.

UN STADE QUI ACCUEILLE DES COMPÉTITIONS NATIONALES

Avec ses 1 600 places, le stade intercommunal Marie Curie de Nogent-sur-Oise est le plus vaste complexe sportif de notre agglomération et l'un des très rares stades couverts de la moitié nord de la France. Il comprend un stade d'athlétisme, une salle de gymnastique, une salle de combat/expression corporelle, une salle de musculation, une salle des sports collectifs (la salle Georges Petit) et un mur d'escalade. Le stade Marie Curie accueille des compétitions d'envergure nationale ou régionale. Le gymnase Jules-Uhry accueille des compétitions de moindre ampleur. Quant aux huit autres gymnases, ils sont essentiellement destinés à l'accueil des publics scolaires, d'associations locales ou de petits challenges sportifs.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014
S.E.L.O.

La CAC soutient les associations sportives et culturelles

Le service Action culturelle et sportive procède à l'instruction et au suivi des dossiers de demandes de subventions avant leur présentation aux instances décisionnaires. En 2013, ce service a reçu 21 demandes de subventions émanant d'associations du territoire. 14 d'entre elles ont reçu un avis favorable, ce qui représente au total près de 40 000 euros versés. 57% des demandes de subventions proviennent d'associations sportives, 14% d'associations culturelles, 29% d'associations diverses comme celles de la protection civile (ex : les Sauveteurs de l'Oise).



UNE GESTION EFFICACE DES ÉQUIPEMENTS

Le système de mise à disposition des équipements sportifs est dorénavant soumis à de nouvelles conventions. Celles-ci permettent à la CAC de mieux connaître les associations utilisatrices et de mieux les servir. Plus de 70 conventions de mise à disposition ont été ainsi rédigées depuis septembre 2013, date de la première mise en œuvre. Le service Action culturelle et sportive établit la facturation pour l'utilisation des différents équipements sportifs dans le cadre des compétitions et stages avec les associations et les établissements scolaires. Pour mémoire, 26 annexes financières ont été rédigées en 2013.

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS DE 2013

- **Le championnat de France d'athlétisme en salle**, Espoirs et Nationaux 2, les 8 et 9 mars 2013 au stade couvert Marie Curie organisé par la Ligue de Picardie d'athlétisme. 650 athlètes venus des quatre coins de France ont participé à cette édition (avec 4 médailles pour les picards : une d'argent au 1 500 m, trois de bronze pour les femmes au 400 m espoir, triple saut et 1 500 m national)
- **Le championnat national de quadrathlon en salle**, organisé par l'UFOLEP les 23 et 24 mars 2013. (Le quadrathlon est une course de vitesse ou de haies comportant un lancer, un saut et une course de 1 000 mètres)
- **La 7^{ème} édition des Handivalides** le 22 mai 2013
- **Le 8^{ème} tournoi national de badminton** organisé par le Creil Badminton Club les 16 et 17 juin 2013

Au total, le stade Marie Curie a accueilli 31 rencontres sportives, championnats et compétitions au cours de l'année 2013.

LE SEMI-MARATHON DES VILLES ET DES CARRIÈRES

C'est dans un décor mêlant à la fois patrimoine naturel et industriel que se déroule ce rendez-vous sportif inscrit depuis cinq ans dans notre agenda sportif du mois d'octobre. Ce sont huit communes de l'Agglomération Creilloise et de Pierre Sud Oise qui sont traversées durant cette épreuve. L'édition 2013 s'est déroulée le dimanche 20 octobre 2013. 306 participants, dont 242 coureurs individuels (226 arrivants), 64 coureurs en relais (16 équipes) ont parcouru les 21,1 kilomètres du parcours homologué. Plus de 160 bénévoles ont aidé à la préparation et au bon déroulement de cette course comptant à la fois pour le championnat de Picardie et comme épreuve qualificative des championnats de France d'athlétisme 2014. Cette année, c'est Guylain Schmied qui s'est imposé en 1 heure 09 minutes et 39 centièmes.

NOTRE SOUTIEN À CÉLINE GOBERVILLE, VICE-CHAMPIONNE OLYMPIQUE : BONNE ROUTE POUR RIO 2016 !

Le soutien de la CAC à Céline Goberville, l'enfant du pays, ne faiblit pas. Après les Jeux Olympiques de Londres en 2012 où elle s'est illustrée en remportant la médaille d'argent de tir au pistolet à 10 mètres (première médaille française) la CAC l'accompagne en vue des J.O de Rio de Janeiro en 2016. Le lundi 23 septembre 2013, dans le site symbolique du stand de tir de Creil, ce partenariat a été officiellement reconduit par le Président Jean-Claude Villemain, maire de Creil. Cette aide financière permettra à Céline de pouvoir se concentrer sur son objectif. Avant Rio, plusieurs étapes l'attendent et non des moindres avec notamment les championnats du monde en septembre 2014. ●

LE TOURISME DU GRAND CREILLOIS

EN PLEIN ESSOR

VIVRE
DANS L'AGGLO
CREILLOISE

Rapport d'activité 2013

50

En moins de deux ans, cette nouvelle compétence de la CAC désormais placée sous l'égide du service Tourisme et Patrimoine, est devenue un axe de développement prometteur. Des visites thématiques autour du patrimoine industriel et historique au tourisme fluvial, en passant par les spécialités picardes, le tourisme creillois gagne peu à peu ses galons.



Le tourisme ne connaît pas la crise

C'est même un secteur en plein développement, y compris dans l'Oise où il représente quelque 10 000 emplois, soit 8% du PIB : de quoi mettre les bouchées doubles !

Cette nouvelle compétence dévolue à la CAC depuis le 1^{er} janvier 2011 a permis le déploiement d'une stratégie globale de développement touristique sur notre territoire. Le service Tourisme assure le pilotage des programmes ou projets élaborés avec nos partenaires : le PNR - Oise Pays de France, l'agence de développement et de réservation touristiques Oise Tourisme, les offices de tourisme des territoires voisins et la Maison de la Pierre du sud de l'Oise.

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

La Maison du Tourisme, installée sur le parvis de la gare de Creil, fédère les offres des quatre villes membres désormais réunies sous une même bannière. Outre l'accueil et l'information des visiteurs, elle a pour mission de promouvoir les atouts touristiques du Grand Creillois au travers de ses spécificités historiques, culturelles et géographiques. En 2013, elle est passée d'un statut associatif à un statut de régie, intégrant à ce titre les services de la CAC. Dans la foulée, l'équipe de la Maison du Tourisme a été renforcée afin de mieux répondre aux attentes des visiteurs. Elle compte désormais cinq personnes en charge de la stratégie et du développement touristique, de l'accueil, des visites guidées et de la conception de l'offre touristique individuelle et de groupe.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014

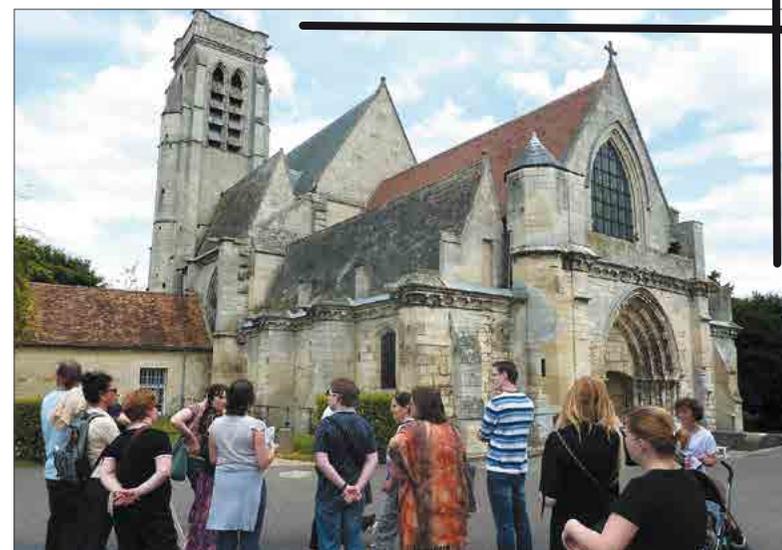


LES NOMBREUX ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE

Le Grand Creillois occupe une situation géographique privilégiée : entre ville et campagne, aux portes du futur Grand Paris, entre Roissy, le 1^{er} aéroport de France et le 9^{ème}, Beauvais-Tillé, il est desservi par des axes routiers majeurs et sera relié dès 2020 à Roissy-Charles-de-Gaulle en moins de 20 minutes. Notre territoire présente une grande diversité patrimoniale : à la fois naturelle (rivières, coteaux, forêts), urbaine (berceau industriel séculaire, anciennes usines comme la clouterie Rivierre), mais aussi architecturale et historique (château de Montataire, maison Gallé-Juillet, maison de la Faïence, Maison de la Pierre). La rivière Oise - souvent confondue avec un fleuve de par son large lit - a permis le développement d'un tourisme fluvial dont les bases ont été jetées dès 2012.

UNE OFFRE QUI S'ÉTOFFE

L'année 2013 a vu la poursuite du travail opéré par la Maison du Tourisme autour du tourisme d'affaires et des commémorations de la Grande Guerre 14-18. Les premières journées thématiques consacrées au tourisme fluvial ont été lancées avec succès ainsi qu'un programme de visites individuelles décliné selon les saisons. Durant cette même année, la Maison du Tourisme a également proposé les premières sorties à destination des groupes, présentées dans une brochure dédiée. Autre atout, et non des moindres, l'offre d'une gamme élargie de produits du terroir 100% picards, vendus dans la boutique de la Maison du Tourisme : pâtés, confiserie, boissons (dont des bières picardes), mais aussi savons, livres... ●



2 196

visiteurs

51 %

des visiteurs, originaires de la CAC (dont **70%** de Creil)

11%

de clientèle étrangère (essentiellement belge et britannique) contre **3%** en 2012

5 651

visites sur le site Internet

1 050

fans sur la page Facebook

437

participants aux **22** visites organisées dont **118** pour le seul site du château de Montataire

PRENDRE UN BOUILLON DE CULTURE

Partenaire des quatre villes pour la compétence culture, la CAC initie des projets culturels, le plus souvent en lien avec notre patrimoine naturel et industriel. Notre « Printemps de l'industrie » en est l'un des exemples et constitue un temps fort.

Inscrite depuis quatre ans dans notre agenda (huit ans pour le Conseil régional qui l'a initiée), cette manifestation est un événement majeur de la vie culturelle de notre agglomération. Forts d'une histoire industrielle séculaire, nous avons choisi de nous approprier le Printemps de l'industrie en le déclinant à notre manière pour faire mieux connaître les richesses de notre terroir industriel passé, présent et à venir. Notre « Printemps de l'industrie » propose d'autres approches du monde de l'industrie, en resserrant son prisme sur les particularités de notre territoire : patrimoine industriel creillois, culture industrielle, travail sur la pierre, rencontres avec l'agglomération creilloise. Les quatre villes membres, la Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise et la Maison de la Pierre de Saint-Maximin sont partenaires de cette manifestation.

VINGT MANIFESTATIONS DURANT PRESQUE DEUX MOIS

Si les thèmes choisis doivent respecter le fil rouge proposé par la Région – en 2013, « L'innovation par le design » – notre interprétation locale reste libre. Pas moins de vingt manifestations ont rythmé cette déclinaison locale du Printemps de l'industrie 2013 particulièrement dense, puisqu'il s'est déroulé du 1^{er} mars au 27 avril. Théâtre, expos, cinéma, visites d'ateliers et d'entreprises, conférences, balades urbaines : près de deux mois durant lesquels une aggro à l'unisson s'est mobilisée pour nous faire découvrir mille et une facettes artistiques et culturelles (bibliothèques, médiathèques, librairies, grandes surfaces : Cultura, la FNAC, l'espace culturel du Leclerc Montataire).



Exposition du Printemps de l'Industrie, maison de la Pierre - Saint-Maximin

DEUX ÉVÉNEMENTS PHARES...

- **Une exposition consacrée à l'innovation : « L'objet industriel, entre tradition et modernité »** présentée dans les locaux de la CAC du 14 mars au 12 avril et à la Faïencerie du 27 mars au 11 avril. Elle nous a montré à travers les époques, l'évolution des designs ou au contraire la permanence des aspects, tout en illustrant l'innovation du bassin creillois.
- **4 expositions photographiques réunies sous le thème : « Le patrimoine industriel en images »** avec « RENAULT » de DOISNEAU le célèbre photographe parisien, au siège de la CAC ; « Des hommes au travail, un patrimoine redécouvert » de Caroline POTTIER et Olivier PASQUIERS, au multiplexe Pathe de Montataire ; « Les ruines de Détroit » de Romain MEFFRE et Yves MARCHAND à la galerie du Front de taille à la Maison de la Pierre de Saint-Maximin et enfin une exposition réalisée par des habitants de l'agglomération lors d'ateliers de pratique photographique, à la Faïencerie de Creil. ●

VIVRE
DANS L'AGGLO
CREILLOISE

Rapport d'activité 2013

Reçu en préfecture le 14/12/2014
Accusé réception le 15/12/2014
Envoyé en préfecture le 11/12/2014



6

LA CAC
CÔTÉ
COULISSES

Affiché le

SLO

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014

LA CAC VOUS OUVRE SES PORTES

À l'instar de toute collectivité, la Communauté de l'Agglomération Creilloise fonctionne avec des règles et des mécanismes institutionnels bien précis. Bienvenue dans les coulisses du 24, rue de la Villageoise, siège administratif de la CAC.



Le Conseil communautaire

Le Conseil de la CAC est composé de quarante conseillers, élus pour six ans : maires, maires-adjoints ou conseillers municipaux, ils exercent un mandat dans l'une des quatre villes membres de la Communauté de l'Agglomération Creilloise. 18 élus sont originaires de Creil, 11 de Nogent-sur-Oise, 7 de Montataire et 4 de Villers-Saint-Paul. Instance de décision ultime en matière de politique intercommunale, le Conseil communautaire se réunit cinq à six fois par an.

Le Bureau

Il réunit le Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise et les dix vice-Présidents (dont les maires des 4 communes membres). Il se réunit une fois par mois, ses débats ne sont pas publics mais il rend compte de ses décisions devant le Conseil communautaire.

Les commissions

Thématiques, elles sont au nombre de six. Chaque commission est présidée par un vice-Président et composée d'élus issus des 4 communes. Ils examinent les rapports présentés par les services puis émettent un avis avant l'examen en Bureau ou en Conseil communautaire.

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché en préfecture le 11/12/2014
Affiché en mairie le 11/12/2014

L'élection d'un nouveau Président pour la CAC

À la suite du départ de Christian Grimbert, Président de la CAC depuis 1995, il a été procédé le 10 janvier 2013 à l'élection d'un nouveau Président Jean-Claude Villemain, Maire de Creil et Vice-Président de la CAC, a été élu à l'issue de ce scrutin.



LES COMPÉTENCES ET MISSIONS EXERCÉES PAR LA CAC

Elles ont été déléguées à la CAC par les 4 communes sur la base d'un projet de développement commun. Leur champ s'est élargi le 1^{er} janvier 2011 avec le passage de la CAC en communauté d'agglomération (collecte des déchets ménagers et assimilés, tourisme et compétence partielle en sport et culture, coordination des grands projets), renforçant ainsi ses moyens d'action au service du territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Actions destinées à dynamiser l'économie sur le grand bassin creillois, prospection, aide à l'installation et l'accompagnement des entreprises, gestion des zones d'activités communautaires, aide à l'emploi, formation et insertion des publics défavorisés.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Zones d'aménagement concertées, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), actions d'urbanisme d'intérêt intercommunal, stratégie foncière communautaire (Programme d'Action Foncière), pilotage d'études relatives aux projets « Gare, cœur d'agglomération » et Canal Seine Nord Europe, schéma directeur des circulations douces, Système d'Information Géographique au service des communes.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Mise en place d'un réseau efficace de transports urbain, gestion des abribus et du système d'information voyageurs, élaboration avec les villes de projets renforçant l'inter-modalité, recherche de complémentarité avec les réseaux des autres intercommunalités.

HABITAT

Actions et aides financières en faveur du logement social et du logement des personnes défavorisées, élaboration du PLH, OPAH, actions et aides financières pour le logement social d'intérêt communautaire.

POLITIQUE DE LA VILLE

Opérations menées dans le cadre du CUCS, actions sociales ou dispositifs portés par la CAC, recherche d'une mixité sociale via les PRUS, dispositifs de sécurité et prévention de la délinquance.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Collecte des déchets et traitement des ordures ménagères, valorisation des déchets (recyclerie), alimentation en eau potable, assainissement (certification ISO 14001), lutte contre les inondations, entretien des berges de l'Oise, élaboration et coordination d'un Plan environnement.

SPORT ET CULTURE

Organisation, avec les villes, de manifestations culturelles et sportives régionales ou nationales, promotion de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, réalisation d'un inventaire du patrimoine industriel.

TOURISME

Elaboration et coordination d'une stratégie touristique territoriale, création d'un office de tourisme intercommunal, offre touristique valorisant les atouts du territoire. ●

6

conseils communautaires au cours desquels ont été examinés **210** rapports

10

bureaux communautaires au cours desquels ont été examinés **320** rapports

1 128

réunions ont eu lieu au siège de la communauté de l'Agglomération Creilloise durant l'année 2013

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le
E.L.O.V.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



56

LA CAC
CÔTÉ COULISSES

Rapport d'activité 2013

Cette instance à vocation consultative a été mise en place par les élus de la CAC pour permettre un accompagnement démocratique du Projet de territoire 2009/2014. Ses missions : peser sur le débat, permettre de mieux associer les citoyens de l'Agglomération Creilloise à la vie de leur intercommunalité et contribuer à la démocratie participative.

Son fonctionnement

Le Conseil de développement est présidé depuis son installation par Jean-Paul Bélingard. Il est composé de 40 personnes morales et physiques réparties en trois collèges (20 citoyens, 10 associations, 10 acteurs économiques et sociaux), élues pour cinq ans. Les candidats sont proposés par les quatre villes selon un système de représentation proportionnelle. Ce conseil rend chaque année un avis consultatif sur le débat d'orientation budgétaire en cours et sur des actions menées dans le cadre du Projet de territoire. Son règlement lui offre la possibilité d'une auto saisine (3 fois par an), le Président de la CAC disposant d'un pouvoir automatique de saisine. Il y a trois commissions :

1. Attractivité du territoire/Les grands projets urbains
2. Développement économique
3. Qualité de vie, services à la population

LES TEMPS FORTS DE 2013

- L'avis sur le débat d'orientation budgétaire le 26 mars 2013,
- L'avis sur le projet de territoire en février 2014 (intégré dans les avis 2013). ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 11/12/2014
SLO

L'ORGANISATION DES PRINCIPAUX SERVICES

Il est loin le temps où la Communauté de l'Agglomération Creilloise ne fonctionnait qu'avec quelques agents... Avec des champs de compétences considérablement élargis et des actions menées dans des domaines stratégiques, la CAC a besoin d'un personnel expérimenté et qualifié, capable de gérer le quotidien comme de participer à l'élaboration des grands projets de demain.

- La CAC se compose de trois directions opérationnelles et de deux directions fonctionnelles. Son administration fonctionne avec un Comité de Direction appelé le CODIR et un Comité de Coordination, le COCOR, qui regroupe tous les chefs de services. On trouve ainsi :
- **la Direction de l'aménagement** (rénovation urbaine, système d'information géographique et observatoires, habitat/foncier, stratégie territoriale, Conseil de développement),
 - **la Direction des services à la population** (transports et déplacements, Politique de la Ville, prévention/délinquance, action culturelle et sportive, tourisme et patrimoine, MJD),
 - **la Direction des services techniques** (eau-assainissement/voirie, ordures ménagères et logistique, informatique-web-téléphonie, investissement et patrimoine bâti),
 - **la Direction administrative et financière** (comptabilité/finances, ressources humaines, administration générale, juridique/marchés publics, contrôle de gestion)
 - **la Direction de la communication et des relations extérieures** (communication, infographie/multimédia).

En haut de cette pyramide se trouve **la Direction générale des services**. ●●●





FOCUS : LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

ELLE COMPREND QUATRE SERVICES DISTINCTS

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Il comprend

- Une responsable RH chargée de l'élaboration et de la supervision de la paie, de la gestion des recrutements, de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), des carrières, des relations sociales (instances paritaires) et des procédures disciplinaires.
- Trois gestionnaires de dossiers dont **un gestionnaire Formation-Paie-Action sociale** (traitement paie en alternance avec un autre agent, gestion formation et concours, action sociale) ; **un gestionnaire Paie-Carrière** (gestion carrière des titulaires, traitement paie, dossiers comité médical/commission de réforme/CAP, reclassement des agents, établissement du document unique, demandes médailles) ; **un gestionnaire de Carrière** (contrats/arrêtés de recrutement, dossiers retraite/invalidité/validation de services, tableau des effectifs, suivi mensuel du budget RH) ; une assistante (gestion temps et absences, convocations/préparation dossiers recrutement, mise à jour dossiers individuels, suivi/convocation médecine professionnelle, déclarations accidents du travail).

FAITS MARQUANTS EN 2013

L'arrivée d'un nouveau directeur administratif et financier, la création d'un poste de gestionnaire de carrière en emploi d'avenir, le lancement en fin d'année de la mise à l'essai de l'entretien professionnel avec suppression de notation.



À l'agenda 2014

La redéfinition des missions au sein du service afin d'améliorer productivité et réactivité ; la réorganisation de la gestion administrative.

LE SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

Ce service emploie une responsable, contrôleur de gestion. Elle est chargée de mesurer et d'analyser l'activité de la collectivité via l'élaboration des tableaux de bord destinés à la Direction Générale et aux élus.

Ce service propose également des procédures de gestion plus efficaces pour le management de l'organisation. Il calcule le coût des politiques publiques et vérifie la sécurité des relations entre notre collectivité et ses partenaires (associations, délégation de service public...).



À l'agenda 2014

- Le suivi et l'analyse de l'activité des services de la CAC au travers de tableaux de bord
- L'élaboration d'outils méthodologiques pour le suivi des associations
- La veille sur les techniques de management et d'organisation

4 786 123 €

de dépenses de personnel

36 438 €

pour la formation

71 769 €

d'actions sociales (dont **43 677 €**
de tickets repas)

416

arrêtés

52

contrats de travail

ET FINANCIÈRE

LE SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ce service est composé de quatre agents : un chef de service, une adjointe technique (accueil, courrier, tournées, suivi de réservation des salles), deux adjointes administratives (organisation de la commission finances, bureau communautaire, conseil communautaire, gestion des fournitures et des abonnements, enregistrement des délibérations).

FAITS MARQUANTS EN 2013

Mise en place du logiciel de gestion des délibérations « Déliblogik » avec l'assistance de la société C-Logik, transfert des commissions sécurité, accessibilité des personnes handicapées aux communes de Creil et Nogent-sur-Oise et par délégation à la sous-préfecture de Senlis pour Montataire et Villers-Saint-Paul, reprise de la gestion de l'archivage.



À l'agenda 2014

L'installation du nouveau Conseil communautaire le 10 avril 2014, le lancement d'un marché de maintenance des photocopieurs pour un démarrage mi-juin 2014, l'élaboration d'un guide sur les pratiques en matière d'archivage et l'étude d'une procédure de dématérialisation des envois en nombre pour une diminution du budget affranchissement.

8 288

personnes accueillies

16 311

appels téléphoniques

93

tournées

1 128

réunions préparées

LE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITÉ

Le service se compose d'un chef de service, d'un adjoint au chef de service plus particulièrement attaché à la préparation budgétaire et au compte administratif, de trois collaborateurs chargés de la comptabilité, un agent chargé du suivi de l'inventaire, des subventions et des assurances. Sa mission est de préparer, mettre en œuvre et suivre l'exécution budgétaire en veillant au respect de l'équilibre financier et à celui des règles de comptabilité publique ; assister les directions dans la préparation et la mise en œuvre de leur budget.

FAITS MARQUANTS EN 2013

Pour la fiscalité : la modification des seuils de cotisation foncière des entreprises avec instauration de montants identiques pour toutes les communes de la CAC, la participation à la campagne de révision des valeurs locatives des locaux industriels et la tenue de la commission intercommunale des impôts directs (CIID), le suivi particulier du financement du projet URBACT (strict respect des règles de financement de l'Union Européenne).

Pour la comptabilité : la préparation du passage à un nouveau format d'échanges (PES V2) des données budgétaires et comptables avec les services de l'Etat (CFP et préfecture), réalisations des modifications au sein de la base de tiers et de typage des flux (déploiement complet prévu au 1^{er} semestre 2014).

1 989

factures enregistrées

3 742

mandats

977

titres

14

nouveaux dossiers d'assurance

28

nouveaux dossiers de subvention

AUTRE SERVICE TRANSVERSAL, RATTACHÉ QUANT À LUI À LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

LE SERVICE INFORMATIQUE, WEB ET TÉLÉPHONIE

Ce service fonctionnel se compose d'un chef de service et d'un contrat d'apprentissage. Il assure le support technique pour les postes de travail imprimantes, postes de téléphonie fixe et mobile, l'accès wifi et Internet, opère le contrôle pour l'accès de 8 gymnases de l'agglomération, l'ensemble des logiciels, l'administration des serveurs de la CAC et du réseau interne reliant les bâtiments CAC. Ce service gère également la fourniture des équipements informatiques et téléphoniques de la CAC (son siège, la Maison de la Justice et du Droit, la Maison du Tourisme, le garage de Villers-Saint-Paul, les gymnases et le personnel du commissariat de Creil).

FAITS MARQUANTS EN 2013

Après un important travail de prise en charge globale incluant la remise à niveau des outils de téléphonie et d'informatique en 2012, ce service s'est attelé à la mise en place d'une liaison radio et d'un équipement informatique au garage de Villers-Saint-Paul et à la Maison du Tourisme (14 000 euros), d'un réseau Wifi dans les bâtiments de la CAC et dans la Maison du Tourisme. Il a également œuvré à la mise en place du nouveau marché public de téléphonie fixe/mobile/internet générant une économie de 15 000 euros l'an avec une meilleure qualité de service (débit accru) et un regroupement des abonnements.

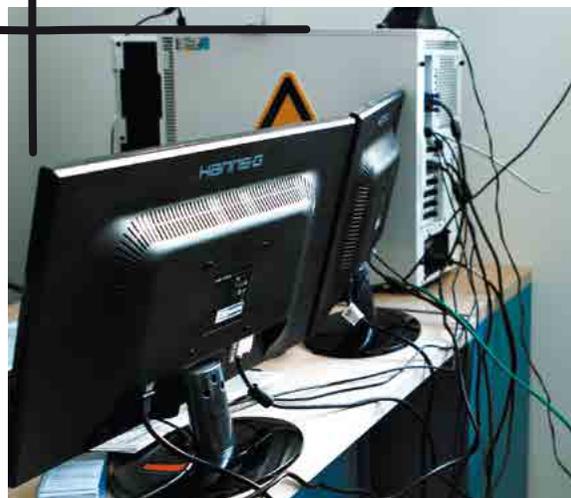
SES PARTENAIRES

Fournisseurs de matériel informatique ; Serians, prestataire informatique, Netmakers, marché photocopieurs ; Bouygues Telecom, téléphonie fixe ; Orange, téléphonie mobile ; Option service, accès Internet.



À l'agenda 2014

- La dématérialisation des Conseils communautaires et des éléments comptables (budget prévu : 31 000 euros),
- la mutualisation des ressources informatiques avec les villes. ●



70

postes de travail

36

imprimantes

80

postes de téléphonie fixe

80

mobiles

13

serveurs

6

vidéo projecteurs

Plus de 120

périphériques au total

UNE CENTAINE D'AGENTS

AU SERVICE D'UN TERRITOIRE



En 2013, la Communauté de l'Agglomération Creilloise comptait **120 collaborateurs** : 89 fonctionnaires dont 74,2% d'agents titulaires (73% au niveau départemental, 75% au niveau national), 24 agents contractuels et 7 personnels en employés de façon non permanente.

On note une forte proportion de personnes jeunes parmi les agents de la CAC : moins de 12% des agents ont plus de 50 ans, 29,6% des non titulaires ont entre 30 et 34 ans. Il y règne une relative parité puisque 57% de nos agents sont des femmes (contre 67% dans l'Oise) et 43% des hommes. Une grande majorité de ces agents travaille à temps plein : 92% contre 67% au niveau départemental.

FORMATION ET COMPÉTENCES

68% des agents de la CAC ont suivi une ou plusieurs formations en 2013 (26% au moins un jour, 64%, des formations dispensées par le CNFPT). Pour 69% d'entre eux, il s'agissait d'une formation en vue d'un perfectionnement de leurs connaissances, pour 29%, d'une préparation aux concours d'accès à la fonction publique territoriale ou à des examens professionnels et pour 2% d'une formation prévue par des statuts particuliers (formation d'intégration, formation de professionnalisation). Les postes occupés se répartissent essentiellement entre la filière administrative et technique, néanmoins, on compte un représentant de la filière animation et un représentant de la filière sociale (intervenante sociale au commissariat, formation d'assistante sociale). 55% des agents de la CAC occupent un poste dans une filière technique, 43% dans une filière administrative.

Mais quel que soit l'âge des uns et des autres, ils ont tous cette même capacité à travailler en mode projet et à donner au quotidien, le meilleur d'eux-mêmes : des qualités essentielles pour une collectivité toujours en mouvement !

LES FINANCES DE LA CAC

Socle de notre communauté, c'est d'elles que dépendent nos investissements, nos projets, ainsi que notre liberté d'action. En 2013, en dépit d'un contexte budgétaire tendu, les élus de la CAC ont préféré limiter nos dépenses plutôt que d'augmenter la pression fiscale sur les ménages, tout en maintenant la poursuite des grands projets urbains.

La CAC gère ses dépenses et ses recettes en fonctionnement et en investissement. Elle possède également un 5 budgets annexes : Transports, Eau, Assainissement, Aménagement du quartier intercommunal de Gournay-les-Usines.

- **La section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des services de la CAC : les opérations courantes se renouvelant tous les ans comme les dépenses de personnel, les contrats d'assurance, la maintenance...
- **La section d'investissement** regroupe l'ensemble des dépenses liées aux investissements (projets, travaux nouveaux).

De nouveaux aménagements fiscaux

- **Le coefficient d'imposition revalorisé** pour les grandes surfaces commerciales
- **La modification des seuils minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** avec un montant identique pour toutes les communes de la CAC.

LES CONTRIBUTEURS

Sur l'ensemble des budgets de la CAC, les plus gros contributeurs sont les habitants et entreprises du territoire avant l'Etat. Les autres recettes proviennent de la gestion des services et des fonds versés par d'autres partenaires.

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE SOUS TENSION

Ce budget 2013 a été marqué par une baisse de nos recettes due pour l'essentiel à une stagnation de notre fiscalité et une réduction des dotations de l'Etat (- 560 000 euros pour 2013). Pour permettre la poursuite de nos programmes d'investissements prévus dans le cadre de la programmation pluriannuelle (18,9 millions d'euros), sans avoir recours à une augmentation de la fiscalité sur les contribuables locaux et les ménages, la CAC a fait le choix de maîtriser la progression de ses dépenses de fonctionnement.

COMMENT SONT UTILISÉS LES DENIERS PUBLICS ?

NOS PRINCIPALES DÉPENSES

À côté des charges de fonctionnement de notre collectivité (salaires du personnel), équipements et charges d'emprunt, trois secteurs mobilisent chaque année de gros crédits :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers pour 4,4 millions d'euros,
- la participation à l'équilibre du budget annexe des transports urbains pour 3 millions d'euros,
- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour un montant de 2,9 millions d'euros.

NOS PRINCIPALES RESSOURCES

Elles proviennent :

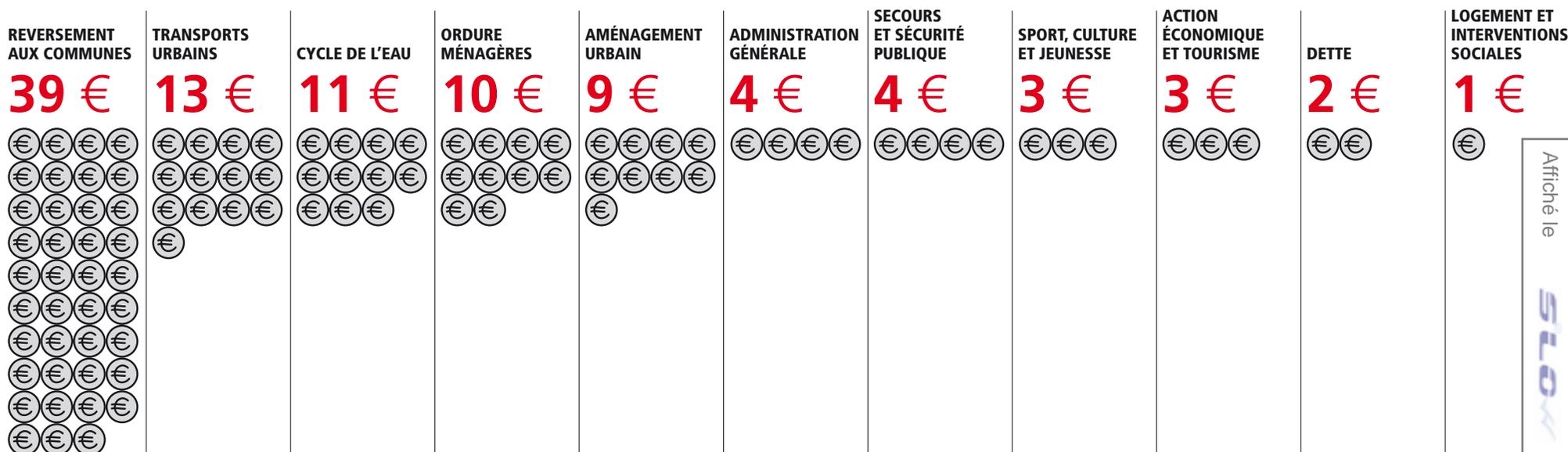
- de la fiscalité sur les entreprises comprenant la cotisation foncière des entreprises,
- de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et la taxe sur les surfaces commerciales,
- de la fiscalité sur les ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, le non bâti et sa taxe additionnelle),
- des reversements de fiscalité tels que le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) ou le Fonds de Péréquation Inter-communal et Communal (FPIC) dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle. ●

Des investissements majeurs et nécessaires

Ils permettront la poursuite ou la finalisation des travaux entrepris dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier Gournay : aménagement du futur éco quartier pour 7,9 millions d'euros, construction de la voie nouvelle, réaménagement du carrefour des Forges pour 4 millions d'euros, passerelle sur l'Oise pour 5 millions d'euros, participation au financement de la zone d'aménagement concerté de Gournay les Usines pour 500 000 euros.

Mieux qu'un long discours, cette petite démonstration nous aide à mieux comprendre où vont ces fameux deniers publics...

Sur 100 euros dépensés (sections investissement et fonctionnement confondues)



LA COMMUNICATION,

LE « FAIRE SAVOIR » DE LA CAC

Il ne suffit pas de faire de bonnes choses, encore faut-il le faire savoir. La Direction de la communication et des Relations Extérieures opère ce précieux relais entre nos concitoyens, médias locaux ou nationaux, acteurs économiques et sociaux et la CAC.

Intermédiaire privilégié entre la Communauté de l'Agglomération Creilloise et ses interlocuteurs, la Direction de la communication et des relations extérieures (DCRE) remplit de multiples missions d'information et de communication. Elle couvre tous les champs de la communication : Relations avec la presse, Relations Publiques, publicité, organisation d'évènements (visites de personnalités, signatures officielles, vœux, séminaires, ...) et accompagne les différents services et directions de la CAC dans la promotion de leurs actions.





28

communiqués de presse

33

manifestations

91

documents édités

65

GÉRER L'INFORMATION

Ce rôle lui est entièrement dévolu. Une gestion qui passe notamment par le site Internet, vecteur de communication privilégié avec le public. Totalement refondu en 2012 et mis régulièrement à jour, il permet de connaître l'essentiel sur notre agglomération et son actualité en seulement quelques clics. Ce site permet l'accès à de nombreux dossiers téléchargeables portant sur les grands projets de notre territoire. La DCRE gère également notre publication bimestrielle intitulée « Le 8 pages » tirée à quelques 30 000 exemplaires : elle informe le lecteur sur les actions en cours ou celles que nous souhaitons mettre en place. D'un format pratique et simple, « Le 8 Pages » traite de plusieurs sujets d'actualité et propose un dossier sur deux pages qui permet d'aller plus loin. Des numéros spéciaux peuvent aussi être réalisés si l'actualité le commande.

La Direction de la Communication et des Relations Extérieures gère aussi toutes les éditions de la CAC: guides, plaquettes informatives. Elle achète chaque année des objets promotionnels pour accompagner ses actions grand public et s'occupe en outre de la gestion des réceptions.

FAITS MARQUANTS EN 2013

L'année 2013 a été marquée par la période pré électorale, période où la communication se fait plus discrète afin de ne pas perturber le débat électoral. Cette période a permis à la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de travailler sur ses dossiers structurels (ficher des publics, banque de données...) et de se construire des outils pour mieux gérer ses activités.



À l'agenda 2014

- Une fois la nouvelle mandature mise en place il conviendra de travailler sur le plan d'action pour les 6 années à venir.
- Les gros dossiers de l'année : « Gare, cœur d'agglomération » ; plaquette verre ; concertation contrat de ville... ●

Envoyé en préfecture le 11/12/2014
 Reçu en préfecture le 11/12/2014
 Attaché le



LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE (CAC)

Constituée de quatre villes solidaires, Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, la CAC existe sous diverses formes institutionnelles depuis 1965. Elle fêtera bientôt ses cinquante ans.

NOUS SOMMES ICI



En devenant communauté d'agglomération en 2011, elle a franchi un nouveau cap avec des compétences élargies et la place de troisième communauté d'agglomération de l'Oise. L'Agglomération Creilloise compte un peu moins de 73 000 habitants pour un bassin de vie de plus de 130 000 habitants, le Grand Creillois.

La CAC occupe une position géographique stratégique au sud de l'Oise puisqu'elle se situe à la fois aux portes de l'Île-de-France, proche du futur Grand Paris et aux confins de la Picardie. Elle est à équidistance de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, premier aéroport français et de l'aéroport de Beauvais-Tillé, 9ème aéroport français. Notre territoire est desservi par des axes routiers et autoroutiers majeurs (D16, A1).

En 2020, une gare TGV reliera l'Agglomération creilloise et le sud de l'Oise à la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle en moins de vingt minutes. Première gare de Picardie par sa fréquentation avec 20 000 voyageurs par jour, la gare de Creil s'apprête à devenir le centre d'un pôle urbain majeur du sud de l'Oise avec son projet « Gare, cœur d'agglomération ».

Ce nouveau cœur d'agglomération, projet emblématique du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) et projet pilote à l'échelle de l'étoile ferrée de l'Oise, redessiner les contours d'une nouvelle géographie urbaine embrassant les quartiers du centre de l'agglomération jusqu'aux communes périphériques de notre bassin de vie.

De la reconquête économique d'un bassin industriel séculaire via le formidable potentiel urbain des rives de l'Oise, aux grands chantiers de rénovation préfigurant le visage et l'image de demain, la CAC s'affirme comme un territoire d'avenir et de progrès, dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Notre devise : « **Une agglomération forte pour un territoire solidaire** »



Rédaction : Michelle Leriche-Guerault
Rédacteur en chef : Pascaline Labrun
Iconographie : DR. Laetitia Legrain
Conception graphique : Duo Design
CAC - DCRE - 2500 ex - 140910-63

Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/11/2014
fiché le

Envoyé en préfecture le 11/12/2014

Reçu en préfecture le 11/12/2014

Affiché le

SLO



Une agglomération forte pour un territoire solidaire

24 rue de la Villageoise - BP 40081
60106 Creil Cedex
Tél. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@agglocreilloise.fr




www.agglocreilloise.fr
Creil • Montataire • Nogent-sur-Oise • Villers-Saint-Paul



Envoyé en préfecture le 11/11/2014
Reçu en préfecture le 11/12/2014
Affiché le 